



Recueil des Actes Administratifs

N°635 du 31 mai 2021

**DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

DELIBERATIONS

Conseil Départemental

- Réunion du 28 mai 2021

**

CONSEIL DEPARTEMENTAL

TROISIEME REUNION DE 2021

Réunion du vendredi 28 mai 2021

N°	TITRE	Page
----	-------	------

5e Commission - Finances, ressources humaines et moyens généraux

501	BUDGET PRINCIPAL 2021 : DECISION MODIFICATIVE N°1	1
502	AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS/TABLEAU DE PONDÉRATION	10
503	RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES DU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2020	17

Séance du 28 mai 2021

Date de la convocation : 12/05/21

Etaient présents : Monsieur Michel PÉLIEU, Madame Joëlle ABADIE, Madame Laurence ANCIEN, Monsieur Louis ARMARY, Monsieur Georges ASTUGUEVIEILLE, Madame Christiane AUTIGEON, Madame Adeline AYELA, Madame Maryse BEYRIE, Madame Josette BOURDEU, Monsieur Jacques BRUNE, Monsieur Jean BURON, Monsieur Gilles CRASPAY, Madame Nicole DARRIEUTORT, Madame Andrée DOUBRERE, Monsieur André FOURCADE, Monsieur Jean GLAVANY, Monsieur Jean GUILHAS, Madame Geneviève ISSON, Madame Isabelle LAFOURCADE, Monsieur Laurent LAGES, Madame Monique LAMON, Monsieur David LARRAZABAL, Monsieur Frédéric LAVAL, Madame Isabelle LOUBRADOU, Monsieur José MARTHE, Monsieur Jean-Christian PEDEBOY, Madame Pascale PERALDI, Monsieur Bernard POUBLAN, Madame Chantal ROBIN-RODRIGO, Madame Virginie SIANI WEMBOU, Madame Andrée SOUQUET, Monsieur Bernard VERDIER, Madame Catherine VILLEGAS, Monsieur Bruno VINUALES.

BUDGET PRINCIPAL 2021 : DECISION MODIFICATIVE N°1

DOSSIER N° 501

Monsieur Frédéric LAVAL, RAPPORTEUR.

Vu le Budget Primitif 2021 du Conseil Départemental adopté le 26 mars 2021,

Vu le rapport du Président,

Après avis de la cinquième commission,

Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré, 2 abstentions (Mme Ayela, M. Marthe),

DECIDE

Article unique - d'adopter :

1/ la décision modificative n°1 du budget principal ci-dessous :

La décision modificative s'équilibre en recettes et dépenses :

- en fonctionnement à 13 681,11 €,
- en investissement à 2 000 000 €.

I - Section de fonctionnement

RECETTES

Ajustement de recettes	13 681,11
Total	13 681,11

DEPENSES

Crédits nouveaux	192 000,00
Dépenses imprévues	492 720,11
Dotation aux amortissements (ordre)	-671 039,00
Total	13 681,11

II - Section d'investissement

RECETTES

Ajustement de recettes	2 000 000,00
Amortissement matériel (ordre)	-671 039,00
Constatation d'avances sur marchés (ordre)	671 039,00
Total	2 000 000,00

DEPENSES

Demande de crédits nouveaux	2 150 000,00
Ajustements / virements internes section	180 959,06
Apurement anciennes AP avant clôture	-181 019,71
Dépenses imprévues	-820 978,35
Ecritures d'ordre	671 039,00
Total	2 000 000,00

2/ la mise à jour des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiements (CP)

Telle qu'annexée dans l'extrait du plan pluriannuel d'investissement

3/ les admissions en non-valeur sur le budget principal

D'admettre en non-valeur, sur le budget principal :

- 63 titres de 2016 à 2020 pour un montant de 97 721,18 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans les deux mois suivant sa publication.

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke ending in a vertical line.

Michel PÉLIEU

BUDGET PRINCIPAL - DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Décision Modificative n°1

Séance plénière du Conseil Départemental du 28 mai 2021

ANNEXE 1

FUNCTIONNEMENT

RECETTES

DGA	LC	Imputation	Libellé	Voté	Modification proposée	Nouvelle prévision
DAF	52100	941-01/73811	Fraction de TVA en remplacement de la taxe foncière ppts bâties	76 952 611,00	102 834,00	77 055 445,00
DAF	50188	941-01/7388	Fonds interdépartemental de solidarité	1 400 000,00	- 10 000,00	1 390 000,00
DAF	51070	941-01/7326	Péréquation DMTO	4 200 000,00	291 000,00	4 491 000,00
DAF	51071	941-01/7326	Fonds de solidarité (FSD)	7 400 000,00	- 943 000,00	6 457 000,00
DAF	41091	942-01/74832	DCRTP	8 700 000,00	44 131,00	8 744 131,00
DAF	42195	940-01/73112	CVAE	9 700 000,00	196 391,00	9 896 391,00
DAF	42196	940-01/73114	IFER	1 600 000,00	95 883,00	1 695 883,00
DAF	1082	942-01/74835	Allocations compensatrices de fiscalité directe	1 870 000,00	- 52 035,00	1 817 965,00
DAF	637	930-0202/7788	Autres produits exceptionnels (dissolution GECT HPHP)	1 000,00	288 477,11	289 477,11
Ajustement de recettes					13 681,11	
TOTAL EQUILIBRE DM					13 681,11	

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES

DGA	LC	Imputation	Libellé	Voté	Modification proposée	Nouvelle prévision
DAF	51072	941-01/73926	Participation aux 3 fonds de péréquation	1 900 000,00	192 000,00	2 092 000,00
Crédits nouveaux					192 000,00	
DAF	518	952-01/022	Dépenses imprévues	6 036 032,46	492 720,11	6 528 752,57
DAF	10344	946-01/6811	Dotations aux amortissements	23 000 000,00	-671 039,00	22 328 961,00
TOTAL EQUILIBRE DM					13 681,11	

INVESTISSEMENT

RECETTES

DGA	LC	Imputation	Libellé	Voté	Modification proposée	Nouvelle prévision
DAF	11532	923-01/1641	Emprunt de l'exercice	14 000 000,00	2 000 000,00	16 000 000,00
Ajustement de recettes					2 000 000,00	
DAF	10338	926-01/28157	Amortissements des matériels outillages techniques	2 640 713,26	-671 039,00	1 969 674,26
DAF	42059	925-01/238	Constatation des avances sur marchés	600 000,00	671 039,00	1 271 039,00
TOTAL EQUILIBRE DM					2 000 000,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES

DGA	LC	Imputation	Libellé	Voté	Modification proposée	Nouvelle prévision
Finances	47182	923-01/2741	Aide remboursable Commune de Chèze	0,00	150 000,00	150 000,00
DEB	51146	902-221/2181	INFBATDPTX 2020-1 Bâtiments éducation	270 000,00	130 000,00	400 000,00
DEB	51145	912-221/20431	EDUCATION 2020-1 Collèges subv. matériel mobilier équipements	120 000,00	120 000,00	240 000,00
DEB	51147	912-221/204122	INFBATDPTX 2020-1 Bâtiments éducation	75 000,00	500 000,00	575 000,00
DEB	51243	900-0202/231311	INFBATDPTX 2020-11 Bâtiments administratifs	795 346,52	250 000,00	1 045 346,52
DRT	51275	906-621/23151	INFROUTRA 2020-5 Routes départementales structurantes	2 030 000,00	545 000,00	2 575 000,00
DRT	51278	906-621/23151	INFROUTRA 2020-5 Routes départementales structurantes	7 160 000,00	-500 000,00	6 660 000,00
DRT	51279	906-621/23151	INFROUTRA 2020-5 Routes départementales structurantes	1 595 000,00	-126 000,00	1 469 000,00
DRT	51282	906-621/23151	INFROUTRA 2020-6 Routes départementales secondaires	3 480 000,00	776 000,00	4 256 000,00
DRT	51283	906-621/23151	INFROUTRA 2020-6 Routes départementales secondaires	2 155 000,00	455 000,00	2 610 000,00
DRT	51284	906-621/2031	INFROUTRA 2020-6 Routes départementales secondaires	200 000,00	-150 000,00	50 000,00
Demande de crédits nouveaux					2 150 000,00	
DSIN	51202	902-221/21831	EDUCATION 2020-2 - Informatique pour les collèges	93 790,00	600 000,00	693 790,00
DSIN	51206	900-0202/21838	MOYGEN 2020-1 - Informatique hors collège	1 926 681,84	-569 690,74	1 356 991,10
DEB	51148	912-221/204121	INFBATDPTX 2020-1 - Bâtiments Education	0,00	11 000,00	11 000,00
DEB	51150	902-221/231312	INFBATDPTX 2020-1 - Bâtiments Education	1 368 000,00	-614 774,20	753 225,80
DEB	51164	902-221/231312	INFBATDPTX 2020-1 - Bâtiments Education	484 000,00	456 000,00	940 000,00
DEB	51168	902-221/231312	INFBATDPTX 2020-1 - Bâtiments Education	115 000,00	35 000,00	150 000,00
DEB	51171	902-221/231312	INFBATDPTX 2020-1 - Bâtiments Education	120 000,00	230 000,00	350 000,00
DEB	47028	902-221/231312	3COLGR 2013-1 - Collèges grosses réparations	5 004,41	13 000,00	18 004,41
DEB	51184	906-60/231311	INFBATDPTX 2020-4 - Construction CE Vignec	407 576,00	-61 576,00	346 000,00
DEB	51187	905-50/2031	INFBATDPTX 2020-6 - Bâtiments sociaux	48 000,00	-40 000,00	8 000,00
DEB	51188	905-50/231313	INFBATDPTX 2020-6 - Bâtiments sociaux	120 000,00	100 000,00	220 000,00
DEB	45025	903-312/231314	3BATESC 2014-1 - Bâtiments Escaladieu	34 482,00	100 000,00	134 482,00
DEB	50211	903-312/231314	3BATESC 2014-1 - Bâtiments Escaladieu	521 518,00	36 000,00	557 518,00
DEB	51199	903-315/231314	INFBATDPTX 2020-8 - Archives Bâtiment Ténot Restructuration	1 256 000,00	-150 000,00	1 106 000,00
DEB	52114	901-11/231318	INFBATDPTX 2020-10 - Bâtiments Gendarmerie	61 000,00	36 000,00	97 000,00
Ajustements et virements internes à la section					180 959,06	
DAF	43031	900-0202/21848	4ACQUIDIV 2013-1 Matériel véhicules et mobilier	3 213,86	-5,57	3 208,29
DRH	46006	900-0202/21848	6PREVRH 2015-1 Matériel sécurité prévention RH	55,08	-55,08	0,00
DEB	43005	912-221/20431	3COLSUB 2013-1 - Collèges subvention matériel mobilier	11 269,30	-649,80	10 619,50
DEB	46050	902-221/231312	3COLREH 2015-1 - Collèges réhabilitations	485 565,38	-150 000,00	335 565,38
DSIN	42341	900-0202/21838	4EQUIPT 2012-1 - Equipement informatique	63 143,70	-1 320,00	61 823,70
DSIN	42085	905-50/2051	4LOGICIEL 2012-1 - Acquisitions de logiciels pour la DSD	115 500,00	-154,00	115 346,00
DSIN	42338	900-0202/2051	4LOGICIEL 2012-3 - Acquisitions de logiciels	176 500,00	-28 832,42	147 667,58
DSIN	46015	902-221/21831	4EQUIPT 2015-1 - Equipement informatique pour les collèges	6 210,00	-2,84	6 207,16
Apurement anciennes AP avant clôture					-181 019,71	
DAF	565	950-01/020	Dépenses imprévues	5 139 316,87	-820 978,35	4 318 338,52
DAF	10502	925-01/23151	Ecritures d'ordre	510 000,00	671 039,00	1 181 039,00
TOTAL EQUILIBRE DM					2 000 000,00	

INFBATDPTX	INFRASTRUCTURES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX	2020/1	902	221	204122	26 523 000,00	26 523 000,00	0,00	à 2021	51147	75 000,00	500 000,00	575 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00	2 575 000,00												
					204121					51148	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00											
					2031					51149	187 000,00	0,00	187 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	227 000,00											
					231312					51150	1 378 000,00	-10 000,00	-614 774,20	753 225,80	809 000,00	808 000,00	2 780 000,00	3 478 000,00	2 820 774,20	11 449 000,00											
					2317312					51151	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 200 000,00											
					2317312					51152	50 000,00	10 000,00	0,00	60 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	40 000,00	300 000,00											
					2317312					51153	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	1 500 000,00											
					2317312					51154	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	90 000,00											
					2317312					51155	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	42 000,00											
					231312					51159	50 000,00	0,00	50 000,00	600 000,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00											
231312	51162	0,00	0,00	0,00	40 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00																				
231312	51164	484 000,00	456 000,00	940 000,00	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 555 000,00																				
2317312	51167	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00																				
231312	51168	115 000,00	85 000,00	150 000,00	200 000,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	635 000,00																				
231312	51170	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00																				
231312	51171	120 000,00	230 000,00	350 000,00	0,00	611 000,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	1 251 000,00																				
231312	51113	75 000,00	0,00	75 000,00	1 673 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 748 000,00																				
MONTANT TOTAL DE L'AP					26 523 000,00	26 523 000,00	0,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	3 276 000,00	0,00	747 225,80	4 023 225,80	6 059 000,00	3 816 000,00	4 372 000,00	4 775 000,00	3 477 774,20	0,00	0,00	0,00	26 523 000,00

INFBATDPTX	CONSTRUCTION CENTRE EXPLOITATION VIGNEC	2020/4	906	60	2111	970 000,00	970 000,00	0,00	MAJ CP 2021, 2022 et 2023	51181	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00											
					2031					51182	73 940,00	0,00	73 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 940,00											
					238					51183	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00											
					231311					51184	407 576,00	-61 576,00	346 000,00	450 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796 060,00											
					MONTANT TOTAL DE L'AP					970 000,00	970 000,00	0,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	581 516,00	0,00	-61 576,00	519 940,00	450 060,00	0,00	0,00

INFBATDPTX	BAT SOCIAUX	2020/6	905	50	2031	518 000,00	518 000,00	0,00	MAJ CP 2021 à 2026	51187	48 000,00	-40 000,00	8 000,00	15 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	48 000,00												
					231313					51188	120 000,00	100 000,00	220 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	470 000,00												
					MONTANT TOTAL DE L'AP					518 000,00	518 000,00	0,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	168 000,00	0,00	60 000,00	228 000,00	65 000,00	60 000,00	55 000,00	55 000,00

INFBATDPTX	ARCHIVES RESTRUCTURATION BATIMENT TENOT	2020/8	903	315	2031	19 850 000,00	19 850 000,00	0,00	MAJ CP 2021 et 2022	51197	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00												
					238					51198	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00												
					231314					51199	1 256 000,00	-150 000,00	1 106 000,00	8 121 000,00	8 309 000,00	2 300 000,00	14 000,00	0,00	19 850 000,00												
					MONTANT TOTAL DE L'AP					19 850 000,00	19 850 000,00	0,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	1 256 000,00	0,00	-150 000,00	1 106 000,00	8 121 000,00	8 309 000,00	2 300 000,00	14 000,00

INFBATDPTX	BAT GENDARMERIE	2020/10	901	11	2031	790 000,00	2 249 000,00	1 459 000,00	Augmentation AP	51240	70 000,00	-61 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00													
					231318					51241	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	720 000,00													
					51214					0,00	61 000,00	36 000,00	97 000,00	580 000,00	843 000,00	0,00	0,00	0,00	1 520 000,00													
					MONTANT TOTAL DE L'AP					790 000,00	2 249 000,00	1 459 000,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	190 000,00	0,00	36 000,00	226 000,00	700 000,00	963 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00

INFBATDPTX	BAT ADMINISTRATIFS	2020/11	900	0202	2031	2 204 000,00	2 204 000,00	0,00	Lissage des CP 2026 à 2021	51242	60 000,00	0,00	60 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	110 000,00												
					231311					51243	795 346,52	250 000,00	1 045 346,52	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	48 653,48	2 094 000,00												
					MONTANT TOTAL DE L'AP					2 204 000,00	2 204 000,00	0,00	MONTANT TOTAL DES CP										0,00	855 346,52	0,00	250 000,00	1 105 346,52	260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL GENERAL DES AP - DEB					95 076 229,49	96 534 579,69	1 458 350,20	TOTAL GENERAL DES CP										34 406 171,24	12 292 361,11	0,00	1 000 000,00	13 292 361,11	18 152 163,64	14 072 677,22	7 555 778,80	5 344 000,00	3 711 427,68	0,00	0,00	0,00	96 534 579,69

DDL

SAAPST	APPEL A PROJETS DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2020	2017/4	917	74	204141	1 631 000,00	1 531 000,00	-100 000,00	Diminution AP + MAJ CP 2023	48 109	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00																				
					204142					48 110	108 377,00	300 000,00	0,00	300 000,00	500 000,00	300 000,00	240 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 449 000,00																	
					204152					48 111	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00																	
					204181					48 112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00																	
					204182					48 113	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00																	
					20421					48 114	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00																	
					20422					48 115	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00																	
					2041782					48 209	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00																	
					MONTANT TOTAL DE L'AP					1 631 000,00	1 531 000,00	-100 000,00	MONTANT TOTAL DES CP										114 377,00	376 000,00	0,00	0,00	376 000,00	500 000,00	300 000,00	240 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531 000,00				

SAAPST	APPEL A PROJETS DYNAMISATION COMMUNES URBAINES 2019	COMMUNES URBAINES BATIMENTS	2017/8	917	71	204142	892 678,00	872 678,00	-20 000,00	Diminution AP + MAJ CP 2022	Réalisé CP antérieurs : 552 000 € 2021 : 250 678 € 2022 : 90 000 € Total : 892 678 €	48 125	552 000,00	250 678,00	0,00	0,00	250 678,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872 678,00		
MONTANT TOTAL DE L'AP							892 678,00	872 678,00	-20 000,00		MONTANT TOTAL DES CP							552 000,00	250 678,00	0,00	0,00	250 678,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872 678,00
5P7HP	APPEL A PROJETS POLES TOURISTIQUES HAUTS PYRENEENS 2020		2017/4	919	94	204141 204142	1 281 560,00	1 274 290,00	-7 270,00	Diminution AP + MAJ CP 2023	Réalisé CP antérieurs : 65 941 € 2021 : 500 000 € 2022 : 200 000 € 2023 : 214 619 € Total : 1 281 560 €	48145	975,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 975,00			
MONTANT TOTAL DE L'AP							1 281 560,00	1 274 290,00	-7 270,00		MONTANT TOTAL DES CP							66 941,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	207 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 173 315,00
TOTAL GENERAL DES AP - DDL							3 805 238,00	3 677 968,00	-127 270,00		TOTAL GENERAL DES CP							733 318,00	1 126 678,00	0,00	0,00	1 126 678,00	1 070 000,00	507 349,00	240 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 677 968,00
DRT																															
INFROUTRA	ROUTES DEPARTEMENTALES STRUCTURANTES		2020/5	906	621	23151 238 2151 23151 23151	72 865 000,00	72 784 000,00	-81 000,00	Diminution AP	Réalisé CP antérieurs : 0 €	51 275	0,00	2 030 000,00 €	0,00 €	545 000,00	2 575 000,00	2 150 000,00 €	2 500 000,00 €	1 500 000,00 €	8 500 000,00 €	10 100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 325 000,00 €			
MONTANT TOTAL DE L'AP							72 865 000,00	72 784 000,00	-81 000,00		MONTANT TOTAL DES CP							0,00	10 985 000,00	0,00	-81 000,00	10 904 000,00	9 910 000,00	10 270 000,00	8 690 000,00	15 810 000,00	17 200 000,00	0,00	0,00	0,00	72 784 000,00
INFROUTRA	ROUTES DEPARTEMENTALES SECONDAIRES		2020/6	906	621	238 2151 23151 2031 2033 231311	27 207 000,00	28 288 000,00	1 081 000,00	Augmentation AP	Réalisé CP antérieurs : 0 €	51 280	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
MONTANT TOTAL DE L'AP							27 207 000,00	28 288 000,00	1 081 000,00		MONTANT TOTAL DES CP							0,00	5 947 000,00	0,00	1 081 000,00	7 028 000,00	4 270 000,00	4 290 000,00	4 300 000,00	4 320 000,00	4 080 000,00	0,00	0,00	0,00	28 288 000,00
TOTAL GENERAL DES AP - DRT							100 072 000,00	101 072 000,00	1 000 000,00		TOTAL GENERAL DES CP							0,00	16 932 000,00	0,00	1 000 000,00	17 932 000,00	14 180 000,00	14 560 000,00	12 990 000,00	20 130 000,00	21 280 000,00	0,00	0,00	0,00	101 072 000,00
TOTAL GENERAL DES AP - TOUTES DIRECTIONS							233 741 889,84	236 636 531,15	2 894 641,31		TOTAL GENERAL DES CP							60 394 158,36	33 945 633,58	0,00	1 999 939,35	35 945 572,93	36 022 017,34	31 704 641,34	23 216 401,80	27 904 000,00	27 591 118,42	0,00	0,00	0,00	236 636 531,15

ANNEXE 3 : autorisations de programme

Clôture d'autorisations de programme

Programme	AP Millésime/N°	Libellé AP	Montant d'AP à restituer	Montant des CP à restituer
9ARCHIVES	2019/1	Archives restructuration phase préparatoire	0,00	0,00
5CUMA	2012/1	Cuma	0,00	0,00
5AEP	2012/1	Eau potable assainissement 2012-2016	0,00	0,00
5FAR	2014/1	Fonds aménagement rural	0,00	0,00
5PTHP	2020/2	Fonds d'urgence Lourdes	0,00	0,00
5REBOI	2012/1	Forêt	0,00	0,00
5GRANUL	2012/1	Reversement granulats	0,00	0,00
5APDT	2020/1	Logiciel territorial intelligent	0,00	0,00
5PTI	2013/1	Politiques territoriales 2013/2015	0,00	0,00
5APDT	2015/1	Projet de territoire	0,00	0,00
5LOG	2017/1	Logement PPRT Nexter	0,00	0,00
5LOG	2012/1	Logements particuliers	0,00	0,00
7ACHATMAT	2018/1	Mobilier matériel médical PMI	0,00	0,00
7SUBDIV	2016/1	EHPAD - EPAS Castelnau Rivière Basse	0,00	0,00
3COFINA	2013/1	Routes départementales fonds de concours	0,00	0,00
4ACQUISDIV	2013/1	Matériel véhicules et mobilier	5,57	5,57
6PREVRH	2015/1	Matériel sécurité prévention RH	418,18	55,08
3COLSUB	2013/1	Collèges Subvention Mobilier	-649,80	-649,80
3BATSEV	2013/1	Abbaye St Sever de Rustan	0,00	0,00
TOTAL GENERAL			-226,05	-589,15

Séance du 28 mai 2021

Date de la convocation : 12/05/21

Etaient présents : Monsieur Michel PÉLIEU, Madame Joëlle ABADIE, Madame Laurence ANCIEN, Monsieur Louis ARMARY, Monsieur Georges ASTUGUEVIEILLE, Madame Christiane AUTIGEON, Madame Adeline AYELA, Madame Maryse BEYRIE, Madame Josette BOURDEU, Monsieur Jacques BRUNE, Monsieur Jean BURON, Monsieur Gilles CRASPAY, Madame Nicole DARRIEUTORT, Madame Andrée DOUBRERE, Monsieur André FOURCADE, Monsieur Jean GLAVANY, Monsieur Jean GUILHAS, Madame Geneviève ISSON, Madame Isabelle LAFOURCADE, Monsieur Laurent LAGES, Madame Monique LAMON, Monsieur David LARRAZABAL, Monsieur Frédéric LAVAL, Madame Isabelle LOUBRADOU, Monsieur José MARTHE, Monsieur Jean-Christian PEDEBOY, Madame Pascale PERALDI, Monsieur Bernard POUBLAN, Madame Chantal ROBIN-RODRIGO, Madame Virginie SIANI WEMBOU, Madame Andrée SOUQUET, Monsieur Bernard VERDIER, Madame Catherine VILLEGAS, Monsieur Bruno VINUALES.

AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EMPLOIS/TABLEAU DE PONDÉRATION

DOSSIER N° 502

Monsieur André FOURCADE, RAPPORTEUR.

Vu le rapport du Président concluant à la modification du tableau des emplois ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, il appartient donc au conseil départemental de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que la présente délibération a pour objet d'actualiser, au 1^{er} juillet 2021, le « tableau des emplois » ainsi que le « tableau de pondération » de ces emplois créé par la délibération modifiée du 11 octobre 2019 ;

**Après avis de la cinquième commission,
Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré,**

DECIDE

Article unique : d'approuver le tableau des emplois et le tableau de pondération modifiés au 1^{er} juillet 2021, comme suit :

I/ Ajustement du tableau de pondération et incidence sur les emplois rattachés

Dans le cadre du bon fonctionnement des services, les métiers sont modifiés à compter du 1^{er} juillet 2021 conformément au tableau ci-après :

Annexe	Métier	Quotité	Nombre et n° de postes concernés	Catégorie	Cadre d'emplois	IM mini maxi	Niveau	Pondération initiale	Pondération modifiée	Coût moyen annuel du grade occupé	Coût moyen annuel du grade cible	Ecart
1	Administrateur Systèmes Réseaux, et Bases de données	100%	8 Postes (11190, 11237, 11579, 11225, 11247, 11515, 11407, 10876)	A	Ingénieur principal	392 821	A4	B3/A1	B3/A1/A2	452 920 €	588 938 €	+ 136 018 €
1	Assistant de Direction	100%	4 Postes (10834, 10742, 10833, 10835)	B	Rédacteur principal		B6	B2/B3/A1	B1/B2/B3	216 967 €	195 098 €	- 21869 €
1	Conseiller de Prévention et Risques professionnels	100%	1 poste (11243)	B	Technicien	343 587	B6	B1/B2/B3/A1	B1/B2/B3	56 615 €	53 232 €	- 3383 €
1	Chargé de Tarification Etablissements Sanitaires, Sociaux et Médico-sociaux	100%	4 Postes (10890, 10903, 10908, 10922)	B	Rédacteur	343 673	B6	B1/B2/B3	B1/B2/B3/A1	145 450 €	162 725 €	+ 17 275 €
1	Responsable qualité	100 %	1 Poste (10957)	B	Rédacteur	356 673	B6	B1/B2	B2/B3/A1	39429 €	54 242 €	+ 14 813 €
1	Chargés de support et Services des Systèmes d'information	100%	11 Postes (10406, 10753, 11191, 11227, 10721, 10754, 11253, 10153, 10921, 10920, 11205)	B	Technicien	343 587	B7	C1/C2/C3	B1/B2/B3	458 049 €	585 551 €	+ 127 502 €
1	Développeur	100%	3 Postes (10151, 11249, 11252)	B	Technicien	343 587	B7	B1/B2	B1/B2/B3	131 473 €	159 696 €	+ 28 223 €
1	Médiathécaire	100%	12 Postes (11043, 11041, 11047, 11048, 11036, 10004, 10414, 10003, 11055, 11053, 11046, 11054)	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	343 587	B7	C1/C2/C3	B1/B2/B3	494 897 €	597 046 €	+ 102 149 €

II/ Ajustement du tableau des emplois (transformation/ redéploiement)

Les postes créés, modifiés ou redéployés au sein de la collectivité sont modifiés pour s'adapter aux besoins des services (6 modifications et redéploiements de postes ayant un impact budgétaire théorique) selon le tableau suivant :

N° de poste	DCA	Direction	Service	Annexe	Intitulé du poste	Quotité	Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	IM mini maxi	Niveau	Pondération	Coût moyen annuel du grade occupé	Coût moyen annuel du grade cible	Ecart
10276	Direction des routes et des transports	Direction des Routes	Agence Tarbes Haut Adour	1	Agent d'exploitation des routes	100%	Technique	C	Adjoint technique	330 473	C9	C1-C2-C3	41 641 €	48 483 €	6 842 €
10276	Direction de l'Education et des Bâtiments		Service Moyens généraux	1	Agent comptable et gestionnaire financier des MP	100%	Administrative	B	Rédacteur	343 587	B7	B1/B2/B3			
10003	Direction de la Solidarité Départementale	Direction Enfance Famille	Service de protection maternelle et infantile	1	Assistent de gestion administrative	100%	Administrative	C	Adjoint administratif	330 473	C9	C1-C2-C3	38 077 €	53 232 €	15 155 €
10003	Direction de l'Education et des Bâtiments	Direction des Bâtiments	Cellule travaux collèges et bâtiments	1	Conducteur de travaux bâtiments	100%	Technique	B	Technicien	343 587	B7	B1/B2/B3			
10102	Direction de la Solidarité Départementale	Direction Insertion et Logement	Service logement	1	Travailleur social	100%	México-Sociale	A	Assistant socio-éducatif	390 627	A4 bis	A1/A2	58 074 €	48 483 €	-9 591 €
10002	Direction des Ressources et de l'Administration générale	Direction Administration et des Finances	Service Affaires Juridiques-Achats	1	Rédacteur des marchés publics	100%	Administrative	B	Rédacteur	343 587	B7	B1/B2/B3			
10066	Direction des Ressources et de l'Administration générale	Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Rattaché à la direction	1	Chargé de mission à l'usage des moyens de com électroniques	100%	Technique	A	Technicien/ingénieur	356 673	A4	B2/B3/A1	56 615 €	53 232 €	-3 383 €
10066	Direction des Ressources et de l'Administration générale	Direction des Systèmes d'Information et du Numérique	Service Etudes et Applications	1	Chargé de Support et Services des Systèmes d'Information	100%	Technique	B	Technique	343 587	B7	B1/B2/B3			
11218	Direction des routes	Direction des routes	Chef de service adjoint	1	Chef d'agence adjoint LNB	100%	Technique	B	Technicien principal	356 673	B5	B2/B3/A1	56 615 €	91 798 €	+ 35 183 €
11218	Direction des routes et des mobilités	Direction Aménagement et Patrimoine routier	Directeur	1	Directeur Aménagement et Patrimoine routier	100%	Technique		Ingénieur	390 830	A2	A1/A2/A3/A4			
11442	Direction de la Solidarité Départementale	Direction Enfance Familiales	Service protection maternelle et infantile	1	Chef d'Unité Médico-Social - Agréments - Formation des Assistants Maternels	100%	México-Sociale	A	Assistant socio-éducatif	356 592	B6	B2/B3/A1	47 501 €	63 787 €	16 286 €
11422	Direction de la Solidarité Départementale	Direction Enfance Familiales	Service protection maternelle et infantile	1	Chargé Agréments Individuels Familiaux et Formation Assistantes Maternelles	100%	México-Sociale	A	Conseiller socio-éducatif	438 680	A4	A1/A2			

Situation antérieure
Nouvelle situation

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans les deux mois suivant sa publication.

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke ending in a small arrowhead.

Michel PÉLIEU

FONCTIONS	METIERS	Niveau	C1	C2	C3	AM	AMP	B1	B2	B3	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Filière 1	Filière 2	Filière 3	Filière 4
Directeur Général de Collectivité	Directeur Général de Collectivité	A1												A4	A5	A6	Administrative	Technique		
Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint	A1												A4	A5	A6	Administrative	Technique		
Directeur	Directeur	A2									A1	A2	A3	A4			Administrative	Technique	México-sociale	Culturelle
Directeur Adjoint	Directeur Adjoint Médico-Social	A3									A1	A2	A3				México-sociale			
Chef de service	Médecin Chef de Service	A3									A1	A2	A3				México-sociale			
Chef de Service	Chef de Service	A3									A1	A2					México-sociale	Administrative	Technique	Culturelle
Directeur Adjoint	Directeur Adjoint	A3									A1	A2					Administrative	Technique	México-sociale	Culturelle
Directeur d'Etablissement	Directeur d'Etablissement	A3									A1	A2					Administrative	Technique	Culturelle	Sportive
Chargé de Mission DGS	Chargé de Mission DGS	A4									A1	A2		A4			Administrative	Technique		
Cadre Technique	Médecin Cadre Technique	A4									A1	A2	A3				México-sociale			
Cadre Technique	Cadre Technique Social ou Médico-Social	A4									A1	A2					México-sociale			
Chargé de Mission DGA	Chargé de Mission DGA	A4									A1	A2					Administrative	Technique	México-sociale	Culturelle
Expert Technique	Pilote MAIA	A4									A1	A2					Administrative	México-sociale		
Expert Technique	Administrateur Systèmes, Réseaux et Bases de Données	A4								B3	A1	A2					Technique			
Expert Technique	Chef de Projet Etudes et Développement des Systèmes d'Information	A4								B3	A1	A2					Technique			
Expert Technique	Responsable de Conception et de Réalisation de Constructions	A4								B3	A1	A2					Technique			
Assistant de direction DGS	Assistant de Direction Générale	A4								B3	A1						Administrative			
Expert Technique	Responsable d'Exploitation Eau Potable et Assainissement	A4								B3	A1						Technique			
Expert Technique	Archiviste	A4							B2	B3	A1						Culturelle	Administrative	Technique	
Expert Technique	Chargé d'Affaires Sociales	A4							B2	B3	A1						Administrative	México-sociale		
Expert Technique	Chargé des Clauses Sociales	A4							B2	B3	A1						Administrative			
Expert Technique	Chargé de l'Inspection en Santé et Sécurité au Travail	A4							B2	B3	A1						Administrative	Technique		
Expert Technique	Chargé de Mission	A4							B2	B3	A1						Administrative	Technique	Culturelle	
Expert Technique	Chef de Projet Informatique	A4							B2	B3	A1						Administrative	Technique	Culturelle	
Expert Technique	Contrôleur de Gestion	A4							B2	B3	A1						Administrative			
Expert technique	Juriste	A4							B2	B3	A1						Administrative			
Expert technique	Responsable Habitat et du Logement	A4							B2	B3	A1						Administrative	Technique		
Profession Médico-Sociale sur Titre	Ergothérapeute	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Profession Médico-Sociale sur Titre	Infirmier	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Médecin sans Encadrement	Médecin	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Profession Médico-Sociale sur Titre	Psychologue	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Profession Médico-Sociale sur Titre	Puéricultrice	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Profession Médico-Sociale sur Titre	Sage-femme	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Profession Médico-Sociale sur Titre	Travailleur Social	A4 BIS									A1	A2					México-sociale			
Chef de Service Adjoint	Chef de Service Adjoint	B5							B2	B3	A1						Administrative	Technique	México-sociale	Culturelle
Coordonnateur Fonctionnel	Chargé d'Appui aux Pilotages des Activités	B6							B2	B3	A1						Administrative	Technique	México-sociale	Culturelle
Chef d'Unité	Chef d'Unité	B6							B2	B3	A1						Administrative	México-sociale	Culturelle	Technique
Coordonnateur Fonctionnel	Responsable Qualité	B6							B2	B3	A1						Technique	Administrative		
Coordonnateur Fonctionnel	Chargé de la Tarification Etablissements Sanitaires, Sociaux et Médico-sociaux	B6							B1	B2	B3	A1					Administrative			
Chef d'Unité	Chef d'Unité Parc Routier (Atelier - Laboratoire routier - Magasin)	B6							B1	B2	B3	A1					Technique			
Assistant de Direction	Assistant de Direction	B6							B1	B2	B3						Administrative			
Chef d'Unité	Chef de Secteur	B6							B1	B2	B3						Technique			
Chef d'Unité	Chef d'Unité Laboratoire LPL	B6							B1	B2	B3						Technique			
Coordonnateur Fonctionnel	Conseiller en Prévention des Risques Professionnels	B6							B1	B2	B3						Technique	Administrative		
Coordonnateur Fonctionnel	Conseiller Mobilité et Parcours Professionnels	B6							B1	B2	B3						Administrative			
Coordonnateur Fonctionnel	Référent Handicap	B6							B1	B2	B3						Administrative			
Référent Technique	Conseiller Info-Energie	B7							B1	B2	B3	A1					Technique			
Référent Technique	Acheteur Public	B7							B1	B2	B3						Administrative	Technique		
Référent Technique	Animateur	B7							B1	B2	B3						Animation			
Référent Technique	Chargé de Communication	B7							B1	B2	B3						Administrative	Technique		
Référent Technique	Chargé de Création Graphique	B7							B1	B2	B3						Technique			
Référent Technique	Chargé de GPEEC	B7							B1	B2	B3						Administrative			
Référent Technique	Chargé de Maintenance du Patrimoine Bâti	B7							B1	B2	B3						Technique			
Référent Technique	Chargé de Recrutement	B7							B1	B2	B3						Administrative			
Référent Technique	Chargé de Support et Services des Systèmes d'Information	B7							B1	B2	B3						Technique			
Référent Technique	Chargé d'Etudes et de Conception en Voirie et Réseaux Divers	B7							B1	B2	B3						Technique			
Référent Technique	Chargé d'Opération de Construction	B7							B1	B2	B3						Technique			
Référent Technique	Chef de Projet Culturel	B7							B1	B2	B3						Culturelle	Administrative	Technique	
Référent Technique	Coordinateur Informatique Fonctionnel	B7							B1	B2	B3						Technique	Culturelle		
Référent Technique	Coordonnateur Budgétaire et Comptable	B7							B1	B2	B3						Administrative			

FONCTIONS	METIERS	Niveau	C1	C2	C3	AM	AMP	B1	B2	B3	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Filière 1	Filière 2	Filière 3	Filière 4
Référent Technique	Développeur	B7						B1	B2	B3							Technique			
Référent Technique	Gestionnaire Administratif	B7						B1	B2	B3							Administrative			
Référent Technique	Gestionnaire RH	B7						B1	B2	B3							Administrative			
Référent Technique	Instructeur Gestionnaire des Autorisations d'Urbanisme	B7						B1	B2	B3							Technique			
Référent Technique	Instructeur Gestionnaire des Marchés Publics	B7						B1	B2	B3							Administrative			
Référent Technique	Médiathécaire	B7						B1	B2	B3							Culturelle			
Référent Technique	Référent Insertion Socioprofessionnelle et Professionnelle	B7						B1	B2	B3							Administrative			
Référent Technique	Responsable de Production et Support des Systèmes d'Information	B7						B1	B2	B3							Technique			
Référent Technique	Responsable Technique de Flotte de Véhicules	B7						B1	B2	B3							Technique			
Référent Technique	Restaurateur d'Œuvres	B7						B1	B2	B3							Culturelle	Administrative	Technique	
Référent Technique	Technicien Rivières et Milieux Aquatiques	B7						B1	B2	B3							Technique			
Référent Technique	Chargé de Prévention et de Sécurité	B7						B1	B2								Technique			
Référent Technique	Documentaliste	B7						B1	B2								Culturelle			
Référent Technique	Formateur Informatique	B7						B1	B2								Technique			
Référent Technique	Instructeur Gestionnaire de Dossiers	B7						B1	B2								Administrative			
Référent Technique	Instructeur Gestionnaire de Fonds Européens	B7						B1	B2								Administrative			
Référent Technique	Technicien de Laboratoire	B7						B1	B2								Médico-sociale			
Référent Technique	Technicien du Spectacle et de l'Évènementiel	B7				AM	AMP	B1	B2								Technique	Culturelle	Administrative	
Assistant	Garde Gestionnaire des Espaces Naturels	C8			C3			B1	B2								Technique			
Chef d'Equipe	Agent Chef des Collèges	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Chef d'Equipe	Chef Cuisinier de Cité Scolaire, d'Internat et Itinérant	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Assistant	Laborantin Routier	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Assistant	Référent Restauration Scolaire	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Assistant	Supervision d'Entretien et Gestion de Véhicules	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Assistant	Assistant de Gestion Administrative	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Assistant de Gestion des Marchés Publics	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Assistant de Gestion Financière, Budgétaire ou Comptable	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Assistant de Gestion RH	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Assistant des Archives	C8	C1	C2	C3			B1									Culturelle	Administrative	Technique	
Assistant	Chargé d'Accueil et de Surveillance du Patrimoine	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative	Culturelle		
Assistant	Chargé d'Accueil Social	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Gestionnaire de Flotte Automobile	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative	Technique		
Assistant	Imprimeur Reprographe	C8	C1	C2	C3			B1									Technique			
Assistant	Médiateur Culturel	C8	C1	C2	C3			B1									Culturelle	Administrative		
Assistant	Secrétaire de Direction	C8	C1	C2	C3			B1									Administrative			
Assistant	Technicien en Radiocommunication	C8			C3	AM	AMP	B1									Technique			
Chef d'Equipe	Chef Cuisinier	C8			C3	AM	AMP										Technique			
Chef d'Equipe	Chef d'Equipe	C8			C3	AM	AMP										Technique			
Chef d'Equipe	Chef d'Equipe Protocole et Logistique	C8			C3	AM	AMP										Technique			
Assistant	Dessinateur CAO	C8		C2	C3	AM	AMP										Technique			
Assistant	Opérateur Comptages Routiers	C8		C2	C3	AM	AMP										Technique			
Assistant	Surveillant de Travaux en Infrastructures	C8		C2	C3	AM	AMP										Technique			
Assistant	Ouvrier de Maintenance des Bâtiments, de Sécurité et Chargé d'Accueil - Abbaye	C8	C1	C2	C3	AM											Technique			
Chef d'Equipe	Second de Cuisine	C8	C1	C2	C3	AM											Technique			
Assistant	Accompagnant Educatif et Social	C8	C1	C2	C3												Médico-technique			
Assistant	Assistant de Suivi de Travaux Bâtiments	C8	C1	C2	C3												Technique			
Assistant	Assistant Sportif	C8	C1	C2	C3												Sportive			
Assistant	Auxiliaire de puériculture	C8	C1	C2	C3												Médico-technique			
Chef d'Equipe	Chef d'Equipe des Agents d'Accueil	C8	C1	C2	C3												Administrative			
Assistant	Gestionnaire Mobilier	C8	C1	C2	C3												Technique			
Assistant	Opérateur en Maintenance des Véhicules et Matériels Roulants	C8	C1	C2	C3												Technique			
Assistant	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	C8	C1	C2	C3												Médico-technique			
Agent	Conducteur d'Engins Spécifiques	C9	C1	C2	C3	AM											Technique			
Agent	Magasinier	C9	C1	C2	C3	AM											Technique			
Agent	Ouvrier de Maintenance des Bâtiments et de Sécurité - Collèges et Abbaye	C9	C1	C2	C3	AM											Technique			
Agent	Ouvrier d'Usine	C9	C1	C2	C3	AM											Technique			
Agent	Agent Administratif	C9	C1	C2	C3												Administrative	Technique		
Agent	Agent de Service	C9	C1	C2	C3												Ouvrier hospitalier			
Agent	Agent d'Entretien et de Restauration des Collèges	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Agent d'Exploitation et d'Entretien de la Voirie et des Réseaux Divers	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Assistant Educatif	C9	C1	C2	C3												Ouvrier hospitalier			

FONCTIONS	METIERS	Niveau	C1	C2	C3	AM	AMP	B1	B2	B3	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Filière 1	Filière 2	Filière 3	Filière 4
Agent	Chargé d'Accueil	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Chargé d'Accueil et d'Entretien des Locaux	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Chargé de Propreté des Locaux	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Chauffeur	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Chauffeur de Bibliobus	C9	C1	C2	C3												Culturelle	Technique		
Agent	Magasinier d'Archives ou de Médiathèques	C9	C1	C2	C3												Culturelle	Technique	Administrative	
Agent	Ouvrier de Maintenance des Bâtiments et de Sécurité	C9	C1	C2	C3												Technique			
Agent	Surveillant de Nuit	C9	C1	C2	C3												Ouvrier hospitalier			

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DES HAUTES-PYRENEES**

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL**

TROISIEME REUNION DE 2021

Séance du 28 mai 2021

Date de la convocation : 12/05/21

Etaient présents : Monsieur Michel PÉLIEU, Madame Joëlle ABADIE, Madame Laurence ANCIEN, Monsieur Louis ARMARY, Monsieur Georges ASTUGUEVIEILLE, Madame Christiane AUTIGEON, Madame Adeline AYELA, Madame Maryse BEYRIE, Madame Josette BOURDEU, Monsieur Jacques BRUNE, Monsieur Jean BURON, Monsieur Gilles CRASPAY, Madame Nicole DARRIEUTORT, Madame Andrée DOUBRERE, Monsieur André FOURCADE, Monsieur Jean GLAVANY, Monsieur Jean GUILHAS, Madame Geneviève ISSON, Madame Isabelle LAFOURCADE, Monsieur Laurent LAGES, Madame Monique LAMON, Monsieur David LARRAZABAL, Monsieur Frédéric LAVAL, Madame Isabelle LOUBRADOU, Monsieur José MARTHE, Monsieur Jean-Christian PEDEBOY, Madame Pascale PERALDI, Monsieur Bernard POUBLAN, Madame Chantal ROBIN-RODRIGO, Madame Virginie SIANI WEMBOU, Madame Andrée SOUQUET, Monsieur Bernard VERDIER, Madame Catherine VILLEGAS, Monsieur Bruno VINUALES.

**RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES DU DEPARTEMENT
POUR L'ANNEE 2020**

DOSSIER N° 503

Monsieur Michel PÉLIEU, RAPPORTEUR.

Vu le rapport du Président communiquant à l'assemblée le rapport d'activité des services du Département pour l'année 2020,

Après avis de la cinquième commission,

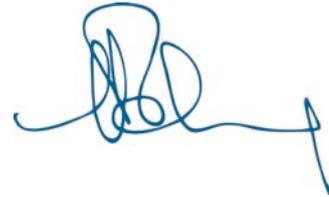
Le Conseil Départemental, après en avoir délibéré,

PREND ACTE

du rapport d'activité des services du Département pour l'année 2020.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans les deux mois suivant sa publication.

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke ending in a small arrowhead.

Michel PÉLIEU

Chaque jour plus proche de vous

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

hautespyrenees.fr



SOMMAIRE

06	Les instances
14	Les faits marquants
18	Projet de Territoire
24	A vos côtés pendant la crise
40	Solidarité
48	Education et Bâtiments
56	Routes et Transports
66	Développement Local
78	Ressources et Administration Générale
92	Rapport financier



Dès le début de la crise, nous avons fait preuve de souplesse et d'agilité pour gérer l'urgence sanitaire, économique et sociale. Un plan de continuité d'activité des services a permis d'assurer l'essentiel des missions et le maintien des droits et des versements des prestations sociales aux personnes les plus vulnérables. Nous avons porté une attention particulière aux besoins en masques en équipant le personnel médico-social, l'ensemble de nos agents et tous les Haut-Pyrénéens.

Nous avons également souhaité amortir le plus possible les conséquences de cette crise sur le tissu associatif local. Son rôle de pilier social et d'aide à la population est plus que jamais vital.

Afin de soutenir l'activité et l'emploi, nous avons consacré 52 M€ au soutien de la commande publique. Aujourd'hui encore, il est plus que jamais nécessaire de maintenir ces hauts niveaux d'investissement sur le territoire.

Un fonds d'urgence a été créé par Initiative Pyrénées pour venir en aide aux commerçants et artisans les plus touchés par la crise. Enfin, nous avons mis en ligne un tout nouveau site web : consommons-local.hautespyrenées.fr afin de soutenir durablement et efficacement nos commerces de proximité.

Nous accompagnons, avec tous nos moyens à disposition, les personnes touchées par les conséquences économiques de la crise. Plus de 3 millions d'euros supplémentaires ont été votés cette fin d'année pour le RSA. Ce qui porte à 36 millions d'euros le montant total versé en 2020.

Mais le rôle de notre collectivité va bien au-delà de la distribution d'aides sociales.

Nous avons traversé en 2020 l'une des années les plus difficiles mais aussi les plus douloureuses de notre temps. La crise de la COVID-19 a profondément marqué nos modes de vie au point où l'inédit est devenu notre quotidien.

Face à l'urgence, le Département a fait face. Il s'est adapté. Il s'est réinventé.

Le Département innove et sort des sentiers battus pour permettre le retour à l'emploi des allocataires. Notre plus important dispositif, Ha-Py Actifs, représente aujourd'hui 223 contrats signés.

Même si nous n'accompagnons plus directement les entreprises dans leurs projets, le Département reste une force essentielle pour l'animation et le développement de notre territoire. Notre capacité à nous adapter est désormais notre moteur quotidien et notre volonté demeure toujours la même : ne laisser personne au bord du chemin.

Je voudrais enfin remercier chaleureusement tous les agents mobilisés au cours de cette année si particulière. Qu'ils soient restés ou non sur le terrain, tous ont su s'adapter et se mobiliser pour nous permettre d'assurer, ensemble, notre mission essentielle de service public.

MICHEL PÉLIEU
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée Départementale est composée de 34 Conseillers Départementaux. Le Conseil Départemental règle par ses délibérations les affaires du Département. Il se réunit à l'initiative du Président **Michel PÉLIEU**, au moins une fois par trimestre ou à la demande du tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé. Il fixe les grandes orientations de la politique départementale. Il vote chaque année le budget départemental.

En 2020, 4 réunions de l'Assemblée Départementale ont eu lieu et 36 délibérations y ont été prises.



LA COMMISSION PERMANENTE

Après chaque renouvellement, le Conseil Départemental procède à la détermination de la composition de la Commission Permanente et à l'élection de ses membres, et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, la Commission Permanente est composée du Président, de 12 Vice-président(e)s et de 12 autres membres.

En 2020, 366 délibérations ont été prises au cours des 16 réunions de cette instance, dont 5 se sont déroulées en distanciel en raison de la situation sanitaire.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE :

Président :

Michel PÉLIEU

1^{ère} Vice-Présidente (Projet de Territoire, attractivité du territoire et coopération transfrontalière) :

Chantal ROBIN-RODRIGO

2^e Vice-Président (Ressources Humaines) :

André FOURCADE

3^e Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé) :

Josette BOURDEU

4^e Vice-Présidente (Tourisme, agriculture) :

Maryse BEYRIE

5^e Vice-Président (Développement durable) :

Jean GUILHAS

6^e Vice-Présidente (Insertion logement, politique de la Ville) :

Virginie SIANI WEMBOU

7^e Vice-Président (Aménagement numérique du territoire) :

Jacques BRUNE

8^e Vice-Présidente (Education, action culturelle, sportive et associative) :

Nicole DARRIEUTORT

9^e Vice-Président (Routes et Transports) :

Jean BURON

10^e Vice-Présidente (Patrimoine immobilier départemental) :

Pascale PERALDI

11^e Vice-Président (Finances) :

Laurent LAGES

12^e Vice-Présidente (Prospective) :

Geneviève ISSON

Isabelle LOUBRADOU, Jean-Christian PEDEBOY, Monique LAMON, Bernard VERDIER, Andrée DOUBRERE, Catherine VILLEGAS, David LARRAZABAL, Joëlle ABADIE, José MARTHE, Isabelle LAFOURCADE, Gilles CRASPAY, Bernard POUBLAN.

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président.

Comme pour le Conseil Départemental, les délibérations sont acquises à la majorité absolue.

LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil Départemental après chaque renouvellement. Chaque commission désigne son président et vice-président(e)s. Les Commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en leur sein. Elles sont au nombre de cinq et chaque Elu(e) est membre de deux d'entre elles.

1^{ÈRE} COMMISSION : SOLIDARITÉS SOCIALES

- Présidente : **Joëlle ABADIE**
- Vice-Présidente : Isabelle LAFOURCADE
- Vice-Présidente : Andrée DOUBRERE

Adeline AYELA - Josette BOURDEU - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Monique LAMON - Frédéric LAVAL - Virginie SIANI WEMBOU - Andrée SOUQUET - Bruno VINUALES

2^È COMMISSION : SOLIDARITÉS TERRITORIALES : PROJET DE TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : **Bruno VINUALES**
- Vice-Présidente : Andrée SOUQUET
- Vice-Présidente : Laurence ANCIEN

Joëlle ABADIE - Georges ASTUGUEVIEILLE - Adeline AYELA - Maryse BEYRIE - Jacques BRUNE - Jean GUILHAS - David LARRAZABAL - Jean-Christian PEDEBOY - Pascale PERALDI - Chantal ROBIN-RODRIGO - Bernard VERDIER

3^È COMMISSION : INFRASTRUCTURES DÉPARTEMENTALES, MOBILITÉ

- Président : **Jean-Christian PEDEBOY**
- Vice-Président : Georges ASTUGUEVIEILLE
- Vice-Présidente : Christiane AUTIGEON

Laurence ANCIEN - Louis ARMARY - Maryse BEYRIE - Jacques BRUNE - Jean BURON - Jean GUILHAS - Laurent LAGES - Isabelle LOUBRADOU - José MARTHE - Pascale PERALDI - Bernard POUBLAN

4^È COMMISSION : EDUCATION, CULTURE, JEUNESSE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- Présidente : **Monique LAMON**
- Vice-Présidente : Geneviève ISSON
- Vice-Président : Gilles CRASPAY

Louis ARMARY - Christiane AUTIGEON - Nicole DARRIEUTORT - André FOURCADE - Jean GLAVANY - Isabelle LAFOURCADE - David LARRAZABAL - Virginie SIANI WEMBOU - Catherine VILLEGAS

5^È COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

- Président : **Gilles CRASPAY**
- Vice-Président : Bernard POUBLAN
- Vice-Présidente : Isabelle LOUBRADOU
- Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Josette BOURDEU - Jean BURON - Andrée DOUBRERE - André FOURCADE - Jean GLAVANY - Laurent LAGES - José MARTHE - Chantal ROBIN-RODRIGO - Bernard VERDIER - Catherine VILLEGAS



Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées
Neste-Aure-Louron



Chantal ROBIN-RODRIGO
Vice-présidente
Projet de territoire, attractivité du territoire et
coopération transfrontalière
Vallée des Gaves



André FOURCADE
Vice-président
Ressources humaines
Vallée de l'Arros et des Baises



Josette BOURDEU
Vice-présidente
Solidarités sociales,
action territoriale et santé
Lourdes 2



Maryse BEYRIÉ
Vice-présidente
Tourisme, Agriculture
Neste-Aure-Louron



Jean GUILHAS
Vice-président
Développement durable
Val d'Adour-Rustan-Madiranais



Virginie SIANI WEMBOU
Vice-présidente
Insertion Logement,
Politique de la Ville
Tarbes 1



Jacques BRUNE
Vice-président
Aménagement numérique du territoire
Haute-Bigorre



Nicole DARRIEUTORT
Vice-présidente
Education, action culturelle, sportive
et associative
Haute-Bigorre



Jean BURON
Vice-président
Routes et Transports
Bordères-sur-l'Échez



Pascale PÉRALDI
Vice-présidente
Patrimoine immobilier départemental
Vallée de la Barousse



Laurent LAGES
Vice-président
Finances
Vallée de la Barousse



Geneviève ISSON
Vice-présidente
Prospective
Aureilhan



Joëlle ABADIE
Présidente de la Commission
Solidarités sociales
Vallée de l'Arros et des Baises



Bruno VINUALÈS
Président de la Commission Solidarités
territoriales : Projet de territoire et
développement durable
Lourdes 2



Jean-Christian PEDEBOY
Président de la Commission Infrastructures
départementales et mobilité
Moyen-Adour



Monique LAMON
Présidente de la Commission
Education, culture, jeunesse, sport et
vie associative
Les Coteaux



Gilles CRASPAY
Président de la Commission Finances,
ressources humaines et moyens
généraux
Tarbes 2



Andrée DOUBRÈRE
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 2



José MARTHE
Membre de la Commission Permanente
Lourdes 1



Isabelle LAFOURCADE
Membre de la Commission Permanente
Vic-en-Bigorre



David LARRAZABAL
Membre de la Commission Permanente
Tarbes 3



Isabelle LOUBRADOU
Membre de la Commission Permanente
Moyen-Adour



Bernard POUBLAN
Membre de la Commission Permanente
Vic-en-Bigorre



Catherine VILLEGAS
Membre de la Commission Permanente
Ossun



Bernard VERDIER
Membre de la Commission Permanente
Les Coteaux



Laurence ANCIEN
Tarbes 3



Louis ARMARY
Vallée des Gaves



Georges ASTUGUEVILLE
Ossun



Christiane AUTIGEON
Val d'Adour-Rustan-Madiranais



Adeline AYELA
Lourdes 1



Frédéric LAVAL
Rapporteur Général du Budget
Tarbes 1



Jean GLAVANY
Aureilhan

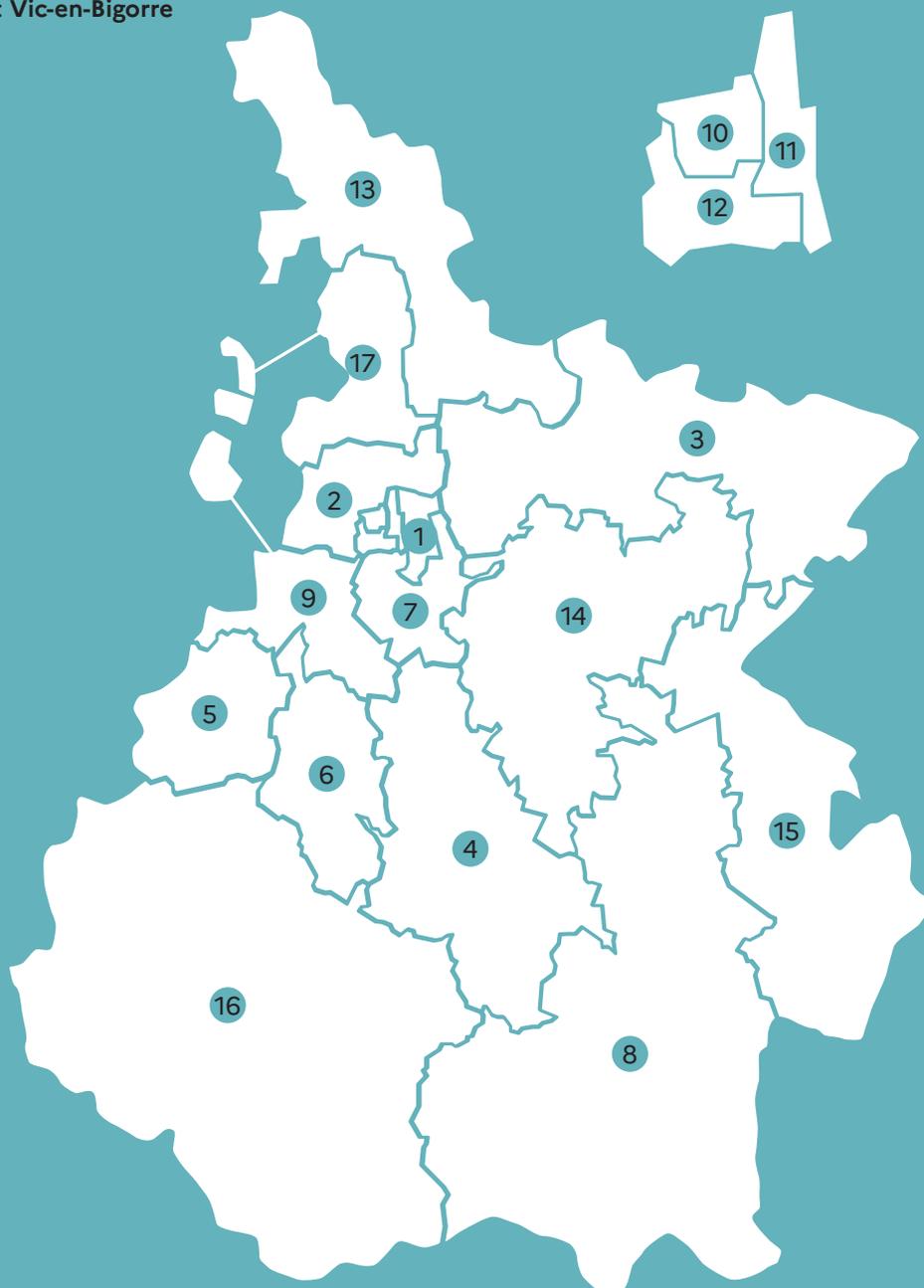


Andrée SOUQUET
Bordères-sur-l'Échez

LES CANTONS

- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Échez**
- canton n° 3 : **Les Coteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**
- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

17 cantons
34 élus
1 binôme Homme/Femme
par canton



LA POPULATION

225 219

HABITANTS DÉPARTEMENT
(INSEE 2019)



1 habitant sur 5

A MOINS DE 20 ANS



1 habitant sur 3

A PLUS DE 60 ANS



51 H/KM²

DENSITÉ DE POPULATION



469

COMMUNES

8

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

1

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



4 464 KM²

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT





L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire. La mise en place du confinement national en mars 2020, aussi brutale qu'inédite, a nécessité l'adaptation rapide des services départementaux pour maintenir toutes nos missions, selon des modalités adaptées pour concilier protection sanitaire et continuité du service public.

Dès le début du confinement et tout au long de la crise sanitaire, le Département, institution de solidarité de proximité, s'est mobilisé auprès des habitants et des entreprises afin d'être toujours aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin. Tout d'abord en assurant la continuité des services sociaux : maintien du versement des prestations sociales et des services à domicile pour les personnes âgées, procédure d'attribution d'urgence pour l'allocation personnalisée d'autonomie en faveur des personnes isolées ne disposant pas de relais familial, accompagnement des personnes en situation de handicap, mise en place d'une cellule d'urgence sociale enfance familles, permanences téléphoniques assurées dans toutes les Maisons départementales de solidarité...

Concrètement, si les accueils physiques étaient fermés, tous nos services sont restés joignables par téléphone, par messagerie électronique et formulaires de contact disponibles sur notre site internet.

Les équipes techniques ont également été mobilisées via la mise en place de services d'astreinte à la Direction des routes pour la distribution des masques de protection et à la Direction de l'éducation pour la désinfection des locaux et l'accueil des enfants des personnels soignants dans les collèges du département.

Au-delà du plan de continuité d'activité, une quarantaine d'agents départementaux, se sont portés volontaires pour intervenir en appui des éducateurs de la Maison départementale de l'enfance et de la famille (MDEF) et proposer des activités aux enfants.

Le télétravail a été rapidement déployé dans toutes les directions pour continuer à instruire les demandes, assurer le paiement des factures et la paie des agents, gérer les contrats avec nos fournisseurs...

L'investissement collectif et solidaire pour faire face à la crise

Pendant toute la crise sanitaire, l'administration était aux côtés de ses agents, notamment ceux qui ont continué à intervenir en présentiel, le personnel social et technique (entretien des bâtiments, collègues, routes).

A travers l'intranet et la lettre interne « Entre nous », la Direction des Ressources Humaines s'est fortement investie, en concertation permanente avec le secrétaire du CHSCT, pour diffuser une information continue auprès des agents (autorisation spéciale d'absence pour les agents qui ne pouvaient être placés en télétravail), assurer le versement de la paie, définir un protocole adapté au contexte sanitaire afin de garantir la sécurité des agents sur site, fournir les équipements adaptés, mettre en place et animer une cellule de soutien psychologique pour les agents ayant besoin d'une écoute attentive de leur situation professionnelle et personnelle...

Ces adaptations de notre organisation pour faire face à la crise ont nécessité des investissements importants en termes d'équipement informatique pour près de 600 télétravailleurs, mais également en termes de management à distance et d'utilisation de nouveaux outils numériques, d'adaptation de nos dispositifs d'aides financières...

De nouvelles pratiques professionnelles pour garder le contact et assurer la continuité des services, mais aussi aller au-delà de nos missions et faire de la solidarité un levier de reprise économique du territoire.

Nous avons pu démontrer que la collectivité dispose d'une administration agile, réactive, qui a su mettre en avant le sens de sa mission de service public pour répondre à de nouveaux besoins sous l'impulsion des élus et dans un climat de partenariat constructif avec l'Etat et les autres acteurs du territoire.

Les solutions de proximité sont souvent les plus efficaces surtout quand elles sont définies avec bon sens et mises en œuvre avec pragmatisme.

CHANTAL BAYET
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

FAITS MARQUANTS 2020



La Fibre
P. 20



Création du
GECT Pirineos-
Pyrénées
P. 21



Objectif
Jeunesse
P. 22-23



Un masque
pour chaque
Haut-Pyrénéen
P. 26



Consommons
Local
P. 37



Ha-Py actifs
P. 42



Hôtel du
Département
P. 52



Projet de
reconstruction
des Archives
P. 54



Reconstruction
du pont
d'Aygueuseau
P. 63



Initiative
Pyrénées
P. 69

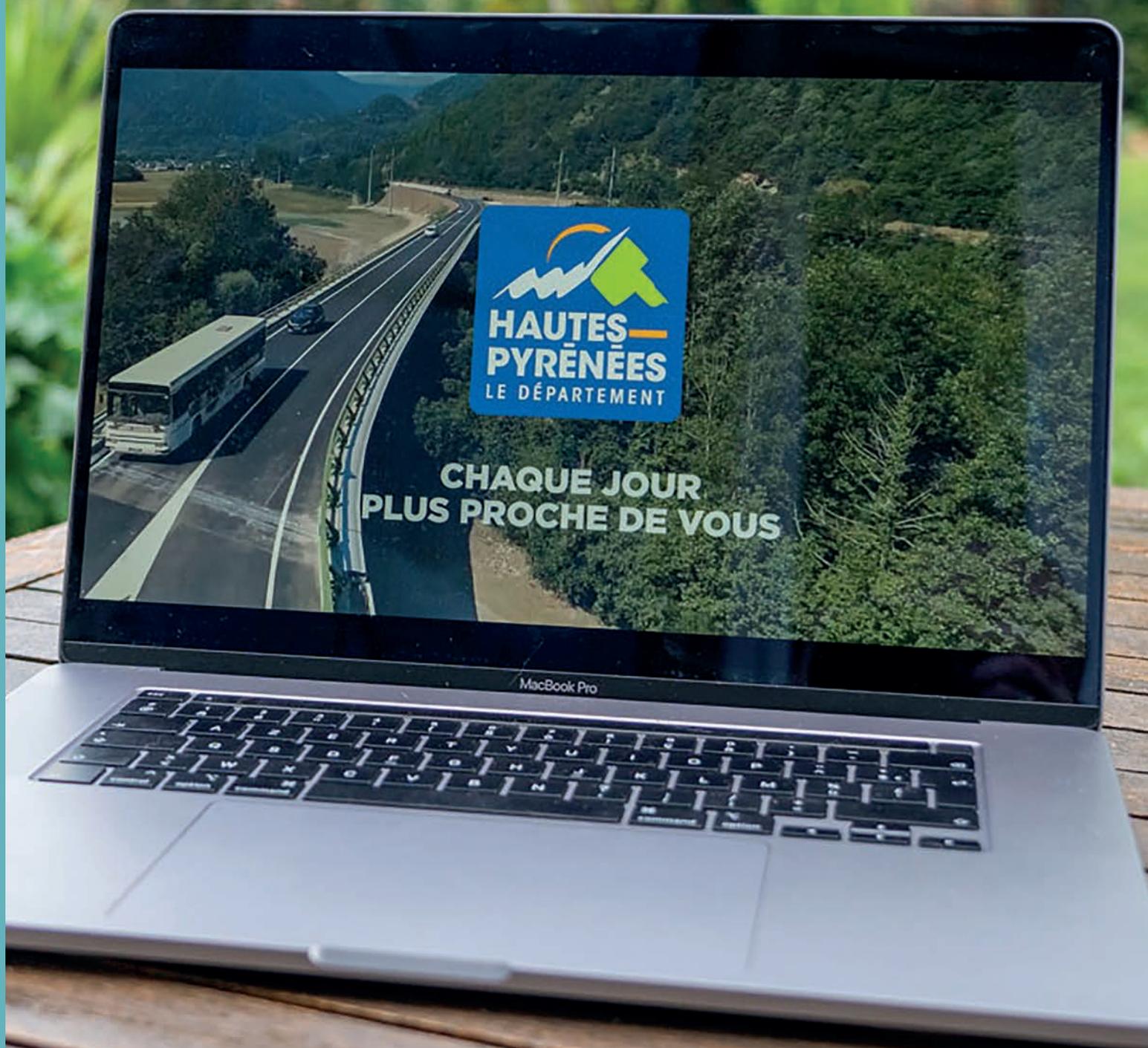


Exposition
« Merveilleux
Vivant »
P. 73



Candidature
P. 81

RÉTRO 2020









PROJET DE TERRITOIRE

Le très haut débit : un facteur majeur d'attractivité

Le chantier de déploiement de la fibre optique vers les particuliers a atteint en 2020 le rythme lui permettant d'atteindre ses objectifs de couverture complète en 2024. 50 % des foyers ont bénéficié de la mise en place effective de l'accès au réseau fibre par l'opérateur Orange infrastructures. La convention qui lie l'entreprise, l'Etat et le Département respecte la feuille de route suivie par les services techniques dédiés d'Orange et de ses sous-traitants.

Outre un maillage de plus en plus consistant du réseau très haut débit, le chantier de la fibre a permis le recrutement d'une centaine de techniciens, poseurs, au sein de l'entreprise ETE Sade basée à Tournay, sous-traitant de rang un de l'opérateur constructeur du réseau.

Le Département, avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et des services de l'emploi, encourage aussi la réinsertion et la reconversion de personnes éloignées de l'emploi (allocataires RSA, demandeurs d'emploi...).

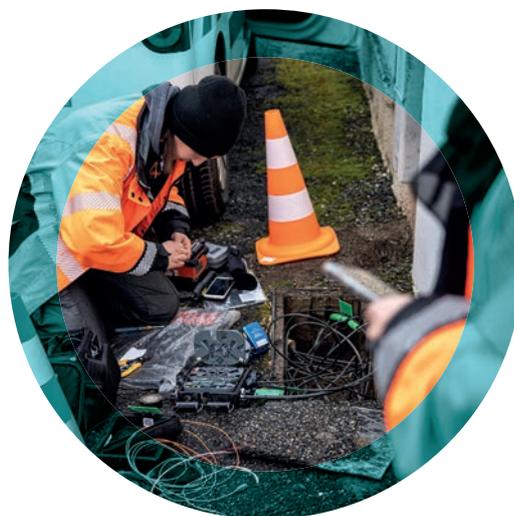
En effet, un module de formation professionnelle est dispensé au sein de l'Ecole des métiers de Tarbes. Le plateau technique équipé par Orange, a facilité l'enseignement prodigué en vue de l'employabilité de plus de 20 personnes qualifiées recrutées dans les entreprises du secteur.

Par ailleurs, en mettant à disposition son réseau d'initiative départemental de Très haut débit aux entreprises de nos zones d'activité, aux établissements d'enseignement, aux sites dédiés à la santé, au médico-social et aux aînés,

le Département participe activement à l'effort collectif pour rendre le territoire de plus en plus « branché ».

Par ses compétences en gestion de relais de Télévision Numérique Terrestre (TNT) et en suivi de l'installation de sites de téléphonie mobile, les Hautes-Pyrénées vont bénéficier d'un écosystème performant.

Le programme national « New Deal » de desserte en téléphonie mobile (couverture des zones d'ombre, technologie 4G...) est géré sous la coresponsabilité du Préfet et du Président du Département. Ce sont près de vingt nouveaux points hauts qui ont été édifiés. La régie Hautes-Pyrénées Haut débit, qui fêtera ses 10 ans d'existence en 2021, est l'organisme dédié au suivi de ce chantier structurant.



CHIFFRES CLÉS :

Fin 2020 :

50 %
de la population
raccordable au FTTH

100
emplois créés
chez ETE SADE

86 670
logements sont raccordables
dont 57 535 sont éligibles au
raccordement final

Une ambition pour les Pyrénées

Coopération transfrontalière-Création du GECT le 25 juin 2020

Depuis le 25 juin 2020, un seul Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) fédère l'Aragon, la Province de Huesca, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. Cette nouvelle structure juridique fusionne trois organismes de coopération : le GECT Espace Pourtalet, le GECT Huesca Pirineos-Hautes-Pyrénées, et le Consortium du tunnel Aragnouet-Bielsa.



Dans le centre des Pyrénées, une nouvelle étape dans la coopération transfrontalière a été franchie avec la création du GECT «Pirineos-Pyrénées». Grâce à cette nouvelle instance de décision, les partenaires gagnent en efficacité afin de répondre aux besoins du territoire transfrontalier de façon commune.

Ensemble, ce territoire forme une belle destination internationale qui concentre des sites pyrénéens majeurs (Gavarnie, Ordesa, Ossau...), un patrimoine commun constitué par un environnement intact, des productions agroalimentaires et artisanales de qualité, des pratiques culturelles partagées et de longues traditions d'échange.

La première assemblée constitutive s'est réunie le 19 octobre 2020 où Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées, a été élu premier Président du GECT Pirineos-Pyrénées.

Cette nouvelle instance de décision permettra le déploiement de projets opérationnels ambitieux dans 4 domaines :

• **INFRASTRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES ET MOBILITÉS** dont le but est de promouvoir le développement de l'espace pyrénéen et de ses piémonts intégrant la gestion durable de ses infrastructures transfrontalières.

• **TOURISME** dont le but est de promouvoir les Pyrénées Centrales comme destination touristique internationale

• **TERRITORIAL** dont le but est de s'engager au développement des territoires de montagne en cohérence avec les enjeux d'aujourd'hui y compris les actions de proximité : maintien de la population, culture, artisanat, agroalimentaire et circuits courts de distribution, etc.

• **INNOVATIONS ET TRANSITIONS** dont le but est de fédérer et d'associer les collectivités, leurs groupements, les associations et les partenaires économiques et sociaux en soutenant et en encourageant les projets de coopération et de développement du territoire en cohérence avec les enjeux de transitions écologiques, énergétiques, agricoles ou numériques.

CHIFFRES CLÉS :

Création le

25 juin 2020

1^{ère} Assemblée Générale le

19 octobre 2020

Objectif Jeunesse

Consultation jeunes

Le Département invite les jeunes à s'exprimer sur leur avenir.

Qui sont les jeunes des Hautes-Pyrénées et quels sont leurs désirs pour l'avenir ?

Quelle offre de services leur est proposée ?

Quel rôle peut jouer le Département pour renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes ?



Pour répondre à cette question, le Président du Département, Michel PÉLIEU, a lancé une mission d'information et de propositions, composée de Geneviève ISSON, vice-présidente en charge de la prospective, Monique LAMON, présidente de la commission « éducation, culture, jeunesse, sport et vie associative » et Nicole DARRIEUTORT, vice-présidente en charge de l'éducation, de l'action culturelle, sportive et vie associative.

La mission s'est déroulée sur toute l'année 2020.

D'abord par l'évaluation des politiques départementales d'intervention auprès des jeunes, puis par la consultation des partenaires (institutions, collectivités, associations) dans les domaines de l'emploi/formation, l'accès aux droits, la vie culturelle et sportive, l'engagement des jeunes.

En juin, une grande enquête lancée auprès des moins de 30 ans des Hautes-Pyrénées a permis de disposer d'une photographie des jeunes du territoire : leurs centres d'intérêt, souhaits et difficultés.

Cette consultation avait également pour but de recueillir les propositions des jeunes pour mieux prendre en compte leur parole et améliorer leur cadre de vie.

Les résultats de l'enquête ont permis de consolider le diagnostic avec les partenaires autour d'orientations stratégiques axées sur l'amélioration de l'information auprès des jeunes, de leur participation et le soutien aux projets portés par les jeunes. Ces orientations seront consolidées en 2021 sous la forme d'un plan d'actions à engager avec les partenaires jeunesse sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS :

25 %

de la population des Hautes-Pyrénées a moins de 25 ans ;

487 réponses

à l'enquête lancée auprès des jeunes en juin 2020 ;

Plus de 50 %

des jeunes ayant participé à l'enquête souhaitent vivre dans les Hautes-Pyrénées (55% des jeunes interrogés souhaitent poursuivre leurs études dans les Hautes-Pyrénées et 63% souhaitent y travailler).



La jeunesse sous les projecteurs

Festival Ecran Jeunesse

La première édition du Festival Ecran Jeunesse, réalisée par l'Union Francophone, s'est tenue à Lourdes et à Tarbes du 21 au 24 octobre 2020. Le Département a décidé de soutenir cette initiative inédite en Europe, à la fois ludique, créative et éducative, dédiée aux programmes multi-écrans pour le jeune public.

CHIFFRES CLÉS :

Plus de

50 œuvres

présentées au festival et

95 % inédites

en diffusion ;

2844 visiteurs ;

15 équipes

de films présentes ;

3 jurys

de professionnels pour les différentes compétitions (éducation, adaptation littéraire et cinéma/TV).

Pendant 4 jours, les enfants de 4 à 16 ans et leurs parents ont pu visionner des projections et voter pour leurs animations préférées (TV, éducatives, documentaires ou de fiction), rencontrer des auteurs de livres jeunesse, découvrir les métiers de l'image et expérimenter les nouveaux jeux vidéo, s'initier au yoga, participer à un concours LEGO ou au Hackathon « invente ta ville de demain ». Une opération « Balles blanches » d'initiation au golf était également proposée au Golf de Lourdes pour les enfants du Secours Populaire et du Secours Catholique, ainsi que des ateliers de réalité virtuelle animés par l'institut ANATEN de Tarbes.

En marge du festival, des rencontres de professionnels

étaient organisées sur l'adaptation littéraire à l'écran ainsi qu'un grand débat autour des pistes de croissance pour la production dans le futur.

Pour cette première édition, le jury de sélection des meilleures productions 2020 était présidé par **Jacques BLED, producteur de « Moi Moche et Méchant ».**

Malgré des conditions d'organisation contraintes par le contexte sanitaire, **cette première édition du festival Ecran Jeunesse a été à la hauteur des attentes du public et des professionnels et Christian CAPPE, Président de l'Union Francophone, prépare la seconde édition en 2021 dans les Hautes-Pyrénées.**





**A VOS CÔTÉS
PENDANT
LA CRISE SANITAIRE
DE LA COVID-19**



Un masque pour chaque Haut-Pyrénéen

Le Département a décidé une mobilisation rapide et de grande ampleur afin de doter de masques de protection chaque Haut-Pyrénéen.

En outre, l'ensemble des personnels des Services d'Aide à Domicile, des Maisons d'Enfants à Caractère Social, des foyers de vie autonome et d'hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap, des centres COVID et des services du Département ont tous été dotés en masques de protection afin d'assurer leur mission : être aux côtés de ceux qui en ont besoin.



Dès le début de la crise, la Direction Générale des Services (DGS) et la Direction de Routes et des Transports (DRT) se sont vu confiées la mission d'organiser la logistique pour approvisionner en masques de protection la population, les agents du Département, les collégiens et un grand nombre de structures sociales et médico-sociales.

Au mois de mars 2020, en collaboration avec l'Etat, l'entreprise Nervures située à Soulom, spécialisée dans la confection de voiles de parapente, a été sollicitée en urgence par le Département pour la fabrication de masques en tissus. **30 000 masques ont été confectionnés, livrés et distribués d'avril à juin 2020.**

Parallèlement le Département en partenariat avec la Région, commandait 230 000 masques tissus pour permettre à chaque Haut-Pyrénéen de se protéger en ce début de pandémie.

Une fois les 230 000 masques tissus livrés et stockés au parc routier, il a fallu les déconditionner pour les reconditionner par commune et rassemblés par canton. Chaque binôme d'élus a assuré la livraison auprès des communes de son canton.

L'opération s'est déroulée en 72 heures.

Au plus fort de la crise sanitaire (d'avril à juin 2020), les structures de services d'aide à domicile, ont bénéficié de dotations du Département en complément de celles de l'ARS afin de poursuivre leurs missions auprès des publics fragiles. Les agents du Département ont également bénéficié de masques et de solutions hydro-alcoolique pour leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité possible face à cette pandémie.

CHIFFRES CLÉS :

50 000

masques tissus distribués aux collégiens du département ;

234 800

masques chirurgicaux jetables et

21 400

masques tissus pour les agents du Département ;

155 000

masques chirurgicaux jetables et

20 300

masques tissus pour les services d'aide à domicile, foyers autonomes et de vie... ;

302 400

masques chirurgicaux jetables et

37 650

masques tissus achetés pour le compte des communes et EPCI.

Etre aux côtés des plus fragiles

Le travail social au cœur de la crise

La pandémie de la Covid-19 a eu un impact très fort sur les métiers de la solidarité et de la santé. Cette situation inédite a affecté les personnes fragiles qui, plus que jamais, ont eu besoin d'être soutenues et accompagnées. Si le volet sanitaire a attiré tous les flashes de la crise, l'action sociale était dans l'ombre mais tout autant au cœur. La crise a eu un effet de loupe à double focale au niveau social. D'une part, elle a accentué les fragilités et les dysfonctionnements déjà repérés. D'autre part, elle a aussi pu mettre en évidence de fortes capacités d'initiatives, d'adaptations et de réactivité pour faire face à la demande.

En première ligne, avec les moyens dont ils disposaient, les professionnels ont su adapter leurs pratiques (travail à distance/accélération de l'usage numérique) pour, fidèles à leur cœur de métier, accompagner les publics dans le respect des règles éthiques et déontologiques de leurs missions et amortir les chocs de la crise. Dans des délais

très restreints, il a fallu revoir notre offre de service et nos organisations en s'adaptant chaque jour à une situation évolutive pour assurer un maintien de service et la garantie des droits.

Sans précédent, cette crise a révélé **un public plus nombreux**, des nouveaux besoins, de fortes craintes :

crise alimentaire, ruptures de scolarité, perte d'emploi, séparations et violences intrafamiliales, isolement et effet du délitement des liens sociaux sur la santé psychique, fermeture de services, confinement en établissement, pénurie d'équipements de protection. Si au niveau national, le pilotage et la gouvernance de la crise, avant tout sanitaire, étaient hospitalo-centrés, en proximité sur le terrain, dans la confiance et avec sobriété le Département a joué son rôle de chef de file des politiques sociales.

Fidèle à l'esprit de Solid'Action65, le Département s'est attaché à veiller à la complémentarité des actions proposées, à coordonner les acteurs et institutionnels du territoire et à faire circuler l'information pour répondre aux besoins multiples et variés via une approche fédératrice, globale et transversale.



Le réseau d'entraide de tous les Haut-Pyrénéens

hapy.entraidonsnous.fr

Afin d'épauler les plus fragiles pendant la crise sanitaire, le Département des Hautes-Pyrénées a lancé le réseau d'entraide hapy.entraidonsnous.fr. Ce réseau d'entraide permet de faciliter la mise en relation via une plateforme en ligne entre les Haut-Pyrénéens qui proposent de l'aide et ceux qui en cherchent.



CHIFFRES CLÉS :

22 catégories
proposées ;

132 propositions
d'aide.

HaPy Entraidons-nous est une plateforme gratuite de mise en relation. Les citoyens peuvent proposer de l'aide et demander de l'aide.

Lancée au démarrage pour faciliter les mises en relation de proximité sur la fabrication et l'approvisionnement en masques tissu, elle a ensuite été étendue pour les activités physiques,

aide à l'apprentissage en informatique, aide aux devoirs, écoute téléphonique, courses de 1^{ère} nécessité...

Avec le réseau d'entraide, le Département permet à ceux qui en ont besoin de rentrer en contact facilement avec quelqu'un proche de chez eux.

En outre, en tant que collectivité chef de file de l'action sociale, le Département des Hautes-Pyrénées a décidé de faire évoluer la plateforme **hapy.entraidonsnous.fr** à l'occasion de la semaine départementale des aidants en proposant la mise en relation aidants/associations d'aidants.



Permettre à nos jeunes d'apprendre dans les meilleures conditions

Renforcer les protocoles sanitaires

La mise en œuvre du protocole sanitaire national, applicable dans les collèges, repose notamment sur le renforcement du nettoyage et la désinfection des locaux avec la mise en place de nouveaux protocoles de nettoyage en utilisant des produits spécifiques.

DES MASQUES POUR TOUS LES COLLÉGIENS

Le Département a doté les 9 950 collégiens des Hautes-Pyrénées (20 collèges publics et 6 collèges privés) de 4 masques en tissu dès le mois de mai 2020, puis a renouvelé les dotations après chaque période de vacances.

Cette application du protocole sanitaire en collaboration très étroite avec les services de l'Éducation Nationale a nécessité la mise en place des mesures suivantes par le Département :

- Acquisition d'équipements de protection complémentaires pour les agents des collèges : masques (tissu et chirurgicaux), visières de protection, sur-blouses...
- Nouveaux recrutements : **25 agents en contrat PEC** (Parcours Emploi Compétence) ainsi

que **5 contractuels** en remplacement des agents mais aussi en renfort des équipes afin de permettre une application stricte du protocole et assurer la protection de tous.

Ainsi, le service de restauration a pu être maintenu dans tous les collèges, y compris ceux qui produisent des repas pour les écoliers (10 collèges sur 18).

Sécuriser les chantiers en cours sur le territoire

Dès le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19, en mars 2020, la Direction des bâtiments a réagi rapidement en suspendant l'ensemble des chantiers en cours afin de permettre leur mise en sécurité sanitaire.

Une fois les mesures et protocoles sanitaires édités et connus sur le plan national (protocole issu de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), la définition de leur mise en œuvre a été travaillée avec les entreprises et les chantiers ont été très rapidement relancés permettant aux entreprises de ne pas être immobilisées

trop longtemps et de pouvoir reprendre un volume d'activité et financier.

En parallèle, effectuées principalement en télétravail, les autres activités de la direction ne se sont pas arrêtées, les études et les procédures pour les consultations travaux ont continué, et la plupart des opérations prévues au titre du budget 2020 ont pu être menées à terme.



Garantir la logistique pour la sécurité de tous

Soutien à la fabrication et à la distribution de masques

La Direction des Routes et Transports a été partenaire pour la distribution et la logistique des masques.

La société **Nervures** basée à Soulom (Hautes-Pyrénées) a collaboré avec plusieurs entreprises locales afin de fabriquer des masques en coton réutilisables :

- **L'entreprise La Carde**, qui fabrique depuis cinq générations des couvertures, plaids, couettes et articles en lainages des Pyrénées à Esquièze-Sère ;
- **L'Atelier Le Fil d'Ariane**, une structure d'insertion professionnelle par la couture et la broderie, à Lannemezan ;
- **La société Safi 65** à Juncalas qui fabrique des vêtements et accessoires ;

- **L'ancienne Blanchisserie des Gaves** à Soulom et la Blanchisserie des Pyrénées à Lourdes pour la mise à disposition de plusieurs km² de draps afin de fournir la matière première ;

- **Récup'Actions 65**, association d'insertion à Tarbes, pour le nettoyage des masques et leur emballage avant leur distribution ;

- **Les transports Barcos** basés à Lanne, pour l'acheminement gratuit d'une palette de rubans depuis Saint-Etienne (42).

- Par ailleurs, **l'entreprise Mitjavila** basée à Pierrefitte-Nestalas a réalisé des visières de protection.

Enfin, le Parc routier départemental a assuré le transport logistique des matières premières et des masques fabriqués entre ces différentes structures.



Routes : Reprise des travaux dès la mi-avril

Pour faciliter la reprise des chantiers et des investissements sur le territoire, le Département a maintenu ses efforts sur la commande publique, dès le 17 mars.

En ce qui concerne l'entretien des routes, 21 consultations ont été lancées pour un montant total estimé de 11,4 M€ HT et 92 commandes ont été engagées sur les marchés existants pour un montant total de 8,7 M€ HT.



TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de sa compétence transports des élèves en situation de handicap, le Département a continué à payer à hauteur de 50 % les transporteurs pendant la période de confinement. Dès reprise de la scolarité, tous les transports ont été assurés dans le respect du protocole sanitaire national.

Soutenir les acteurs du territoire

Accompagner la mise en œuvre des dispositifs sanitaires dans les entreprises

Un fonds régional d'urgence, dénommé L'OCCAL, a été mis en place en juin 2020 dans le cadre d'un partenariat entre la Région Occitanie, 12 Départements, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) d'Occitanie et la Banque des territoires afin de favoriser un soutien auprès des activités commerciales et des hébergeurs, notamment pour le redémarrage du tourisme.

Le Département, depuis le début de la crise de la COVID-19, a mis en place différentes interventions selon ses compétences et moyens, pour soutenir les acteurs du territoire. A ce titre, il a pris part en 2020, à la mise en place du fonds L'OCCAL consacré à un soutien d'urgence aux entreprises.

Le Fonds L'OCCAL se concentre sur la phase de redémarrage de l'activité au travers de 2 types d'intervention :

- permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement...) par des avances remboursables prioritairement ;
- accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires au travers de subventions pour anticiper les demandes de réassurance des clientèles et dans les aménagements d'urgence nécessaires au redémarrage de l'activité.

Sont notamment concernés les micro-entreprises, les très petites entreprises (TPE), les petites et moyennes entreprises (PME), communes et EPCI agissant dans les secteurs du tourisme.

Compte-tenu de son champ de compétence en faveur des entreprises limité depuis 2017 le Département a focalisé son intervention pour des subventions en soutien aux investissements nécessaires à la mise en œuvre des mesures sanitaires.

Dépenses éligibles :

- équipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients ;
- aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements ;
- adaptation des espaces collectifs et vestiaires, sanitaires dédiés au personnel, matériels de désinfection.

Le Département a également participé au volet 2bis du Fonds de Solidarité nationale déployé pour accompagner les plus petites entreprises les plus en difficulté sur le territoire aux côtés de l'Etat et de la Région.



CHIFFRES CLÉS :

32
dossiers soutenus par le Département ;

62 932 €
mobilisés.

Soutenir le tissu associatif

Fonds exceptionnel aux associations



Le Département vient en aide au monde associatif durement touché par la crise sanitaire.

En mai 2020, l'Assemblée départementale a mis en place un **Fonds exceptionnel de soutien aux associations** impactées par la crise sanitaire, afin de les aider à compenser les pertes de recettes propres générées par le confinement puis les contraintes sanitaires.

Créé en complémentarité du Fonds d'aide exceptionnelle de la Région Occitanie, ce dispositif a cependant aussi été rendu accessible

à des associations qui n'étaient pas éligibles à l'aide exceptionnelle de la Région.

Une attention particulière a été portée aux associations pourvoyeuses d'emplois locaux.

Ce soutien exceptionnel a permis aux associations concernées, quel que soit leur domaine d'activité (sport, culture, social, etc.) de franchir ce cap difficile et

ainsi de préserver la vitalité du secteur associatif des Hautes-Pyrénées.

CHIFFRES CLÉS :

32

associations ont bénéficié du Fonds d'aide exceptionnelle pour un montant total de subvention de

232 670 €.

Accompagner les investissements des collectivités au service de la population

En dépit du contexte sanitaire et de la première période de confinement qui ont freiné l'activité économique, le Département a décidé de traiter rapidement les demandes de subventions des collectivités afin que leurs projets puissent être mis en œuvre dans les meilleurs délais dès la reprise.

Le Département accompagne les collectivités dans leurs projets d'investissement au travers de plusieurs dispositifs dont :

- le **Fonds d'aménagement rural (FAR)** pour des travaux d'aménagement des bâtiments publics et de voirie pour les communes de

moins de 2 000 habitants et leurs groupements ;

- l'**appel à projets pour la dynamisation des communes urbaines** qui s'adresse aux communes de plus de 2 000 habitants pour leurs aménagements communaux pour améliorer le cadre de vie ;

- l'**appel à projets pour le développement territorial** qui vise à répondre aux besoins de la population en matière d'équipements structurants notamment autour de la santé, de la petite enfance, du scolaire, du commerce de proximité, du sport et des loisirs.

Le Fonds d'Aménagement Rural (FAR)

Malgré le confinement, le Département a programmé dans les délais habituels les demandes de subvention afin de permettre aux porteurs de projets de lancer les travaux dès la reprise de l'activité des entreprises. L'enjeu était de permettre la relance économique en offrant aux entreprises un carnet de commandes.

Les appels à projets

Le Département a également lancé, pour la 5^{ème} année consécutive, ses appels à projets pour le Développement Territorial et la Dynamisation des Communes Urbaines et a adapté ses calendriers de décision pour ne pas casser la dynamique économique et répondre au plus vite aux collectivités porteuses de projets.

Une fois encore, cette politique a démontré de beaux volumes d'investissements et a contribué au renforcement de l'attractivité et de la solidarité des territoires puisqu'elle a permis d'injecter des sommes conséquentes pour l'emploi et l'attractivité.

L'appel à projets Pôles touristiques des Hautes-Pyrénées a été maintenu avec 2 sessions de programmation organisées comme les années précédentes.

Ainsi, ce sont près de 1,3 M€ qui ont été attribués à 27 dossiers qui vont générer plus de 10,6 millions d'euros de travaux sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS :

Fonds d'aménagement rural (FAR) : dotation de

6.5 M€

30 M€

de travaux générés, 80% des fonds attribués mi-mai

36

candidatures reçues « Appel à Projets » (26 Développement Territorial + 10 Dynamisation Communes Urbaines)

26

projets retenus concernant le maintien, la création ou le développement de services essentiels à la population ont été retenus (72%) (18 Développement Territorial et 8 Dynamisation Communes Urbaines)

31,5 M€

travaux

2,674 M€

de subventions au total

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

800 000 € pour la réalisation du complexe multisports sur le site de l'Arsenal à Tarbes ;

200 000 € pour la réhabilitation du centre petite enfance André Mailhes de Bagnères-de-Bigorre et la création d'un centre multi-accueils de 60 places à Lourdes ;

250 000 € pour la création et rénovation de salles de cinéma à Lannemezan et Saint-Lary-Soulan ;

154 000 € pour la création de maisons de santé à Argelès-Gazost et à Cauterets ;

150 000 € pour l'agrandissement de la cantine scolaire d'Ibos ;

116 000 € pour le maintien du commerce de proximité à Barbazan et à Hèches ...

Consommons local !

Plateforme consommons-local.hautespyrenees.fr

Achats en ligne, click&collect, livraisons à domicile... le Département et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) ont créé la plateforme Consommons local. Un objectif : faire découvrir ou redécouvrir les commerces qui se sont organisés pour répondre à toutes les nouvelles envies des Haut-Pyrénéens.



CHIFFRES CLÉS :

+ de 450
commerces connectés ;

+ de 10 000
visiteurs uniques ;

+ de 30 000
connexions.

Frappés de plein fouet par l'obligation de fermer leur point de vente pendant d'interminables semaines, les commerçants des Hautes-Pyrénées ont rivalisé d'imagination et redoublé d'efforts pour permettre aux haut-pyrénéens de continuer à profiter de leurs produits, de leurs services et de leurs savoir-faire.

En mettant à disposition durablement des systèmes de commande en ligne, de livraison à domicile et de click&collect, ils donnent accès à de nouveaux modes de « consommation locale » jusqu'alors largement réservés aux grandes enseignes.

Grâce à consommons-local.hautespyrenees.fr, les Haut-Pyrénéens peuvent retrouver, les commerces connectés près de chez eux **selon leurs envies ou selon leur zone géographique** en quelques clicks !

Les commerçants et restaurateurs peuvent s'inscrire directement sur la plateforme.



Une administration agile

Cellule hygiène et sécurité : être réactif pour être efficace

Pour faire face à la survenue du nouveau risque épidémiologique, lié à la crise sanitaire de la COVID-19, la Direction des Ressources Humaines (DRH) a proposé la création d'une cellule de pilotage et suivi interne de la situation de crise liée à la COVID-19. Sa vocation principale a été de centraliser et de relayer toutes les informations utiles à la gestion de la crise sanitaire sur le plan de l'hygiène et de la sécurité.

Les premières missions de cette « équipe action » étaient de relayer de manière opérationnelle, les nouvelles dispositions de prévention (notamment de trier, hiérarchiser et centraliser les messages gouvernementaux). Cela a permis un travail de fond, avec chaque unité de travail, pour la mise en œuvre de toutes les mesures de prévention relevant des Plans de Continuité de l'Activité.

Compte tenu du contexte évolutif de l'épidémie du nouveau coronavirus, les contacts avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la DRH ont été permanents pour le suivi de la circulation active du coronavirus au sein de la collectivité, par l'identification des cas avérés et des cas contacts.

De la stratégie à l'opérationnel : quand la dématérialisation se met au service du réel

Quelques jours avant la mise en place du premier confinement, la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique a eu pour objectif de consolider les conditions d'accès au système d'information de la collectivité au format télétravail. L'organisation du télétravail expérimentée et mise en place depuis 2018 a permis une réactivité exceptionnelle puisque le format télétravail a pu être généralisé en moins de 48 h passant de 180 télétravailleurs réguliers à près de 600 télétravailleurs contraints. Au-delà des chiffres, c'est tout le système d'information qui a été adapté.

De la gestion de matériel, à l'amélioration de l'accès au réseau et au maintien d'une sécurisation optimale, cette crise aura été le révélateur à la fois d'un environnement de travail « hyper-connecté » et

de l'importance stratégique d'un système d'information robuste, performant et sécurisé. 2020 c'est l'aboutissement de plusieurs années d'investissement en ingénierie et stratégie des

systèmes, mais c'est aussi le début d'une nouvelle façon de penser nos organisations de travail en intégrant la dimension immatérielle au cœur de nos préoccupations.

La dématérialisation comptable : une organisation robuste



Le confinement, imposé par la crise sanitaire, aura permis de valider l'organisation pensée et mise en place ces dernières années autour de la dématérialisation comptable. D'une contrainte réglementaire, la collectivité avait fait le choix de saisir cette opportunité pour redéfinir son organisation dans la réalisation de toute la chaîne comptable entièrement dématérialisée.

Grâce à tout le travail d'accompagnement et de pilotage mené par la Direction de l'Administration et des Finances depuis plusieurs années, la collectivité n'a pas

connu de rupture dans le paiement de ses fournisseurs. Au contraire les délais de paiement ont été maintenus à la moyenne de 6 jours après réception des factures.

L'augmentation des flux et les transmissions dématérialisées ont été absorbées sans difficultés.



SOLIDARITÉ



Ha-Py Actifs

Le réflexe emploi des Hautes-Pyrénées

En se dotant de sa plateforme numérique hapyactifs.fr, le Département poursuit sa politique volontariste en matière d'emploi et facilite ainsi la connexion directe entre les recruteurs et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) du territoire.

Pour soutenir l'emploi local, malgré le contexte de crise sanitaire et économique, le Département s'est doté en 2020 de sa plateforme **Emploi**, faisant d'**Ha-Py actifs** le label emploi de la collectivité, autour de trois grands piliers : **contrats aidés-plateforme-conseiller emploi dédiés**.

Il aura fallu quelques mois de travail à **une équipe projet** rassemblant les compétences de la Solidarité, de la Direction Générale des Services, de la Direction des Systèmes d'Information

et du Numérique (DSIN), de la Direction de la communication et de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale (DRAG) pour faire de cette plateforme un outil adapté aux organisations et à l'ambition majeure qui vise à **favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA**.

Pour ce faire et au-delà de **l'intelligence artificielle, une équipe de professionnels est au cœur de l'animation**. Pour favoriser l'accès à cet outil numérique,

les conseillers emplois Ha-Py actifs et les référents professionnels proposent aux bénéficiaires du RSA **une connexion, un ordinateur et un accompagnement personnalisé** pour que chacun d'eux puisse compléter son espace personnel et mettre en ligne son CV.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation et de mobilisation du secteur économique par l'équipe Entreprises du service Insertion est d'ores et déjà déployée. Tout l'enjeu est de proposer **un service de recrutement de proximité** et d'assurer **l'adéquation entre les offres d'emploi et les savoir-faire des candidats**.



CHIFFRES CLÉS :

Le programme vise l'objectif de

20 %

des allocataires RSA inscrits sur la plateforme fin 2021, ainsi que le dépôt de

300

offres d'emploi et

100

sorties en emploi.

Une alternative entre logement autonome et établissement

L'habitat inclusif

Installée le 25 juin 2020, la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) est présidée par le Président du Conseil Départemental. Cette nouvelle instance est chargée de recenser les initiatives locales en matière d'habitat inclusif et de définir un programme coordonné de financement. Pour 2020, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) déploie un montant de crédits de 25 M€ sur le développement de l'habitat inclusif à l'échelle nationale.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées qui choisissent comme résidence principale un mode d'habitation regroupé assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Il s'agit d'un nouveau mode d'habitat complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement.

Cet habitat est partagé. On y vit à plusieurs, les résidents disposent de leur logement privatif et partagent des espaces de vie communs et des services avec les autres habitants. Ce type d'habitat, construit ou rénové, en tenant compte des spécificités et des souhaits des habitants, est inséré dans la cité de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et de limiter le risque d'isolement. Il se situe de préférence à proximité des services (services publics, transports, services médicaux...).

L'habitat inclusif peut se présenter sous différentes formes, soit un seul logement permettant la colocation, soit un ensemble de logements autonomes situé dans un immeuble ou un groupe d'immeubles.

L'état des lieux sur le département recense environ 40 nouvelles formes d'habitat (ouvertes ou en cours) pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement pour la vie sociale, par l'intervention de professionnels chargés de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. L'accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne reste assuré par l'intervention des services existants (Services d'aide à domicile...).

CHIFFRES CLÉS :

20

structures / organismes sont membres de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) dont les 9 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Département ;

25 M€

en 2020 déployés par la CNSA sur l'échelle nationale ;

40

nouvelles formes d'habitat dans les Hautes-Pyrénées.





Des points d'accueil social mutualisés

Accueil social inconditionnel de proximité

Le projet d'accueil social inconditionnel de proximité se décline à partir du schéma départemental de services à la population en partenariat avec les territoires et l'Etat et propose un accueil social complémentaire aux maisons France services.

Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale et du développement social, mène cette action en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, l'Etat, les collectivités et les personnes accompagnées.

Sur chaque bassin de vie, des points d'accueil mutualisés sont identifiés afin d'offrir un projet d'accueil répondant au besoin d'accès aux droits, d'inclusion numérique et d'accueil social global.

Dans ce cadre, un premier point d'accueil social

inconditionnel de proximité est proposé sur le quartier Laubadère à Tarbes aux habitants. Les locaux de la Caisse d'allocations familiales (CAF) sont mutualisés par les travailleurs sociaux et médico sociaux, à proximité d'un point d'accueil au numérique porté par l'association Les Petits Débrouillards et de la maison France Services.

Des outils permettant aux partenaires de mieux se connaître afin d'améliorer les réponses aux publics sur les thématiques de l'autonomie-

santé, l'enfance-famille, l'accès aux droits, l'accompagnement social et l'inclusion numériques sont développés.

D'autres points d'accueil se structurent à Lourdes, Lannemezan, Vic-en-Bigorre et Bagnères-de-Bigorre afin de garantir une coordination territoriale satisfaisante pour répondre aux besoins d'information des personnes en proximité.

S'unir pour mieux servir

Mise en place d'un poste d'Intervenant Social en Commissariat et unité de Gendarmerie (ISCG)

Projet partenarial porté par l'Etat, le Procureur de la République, la police, la gendarmerie, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et le Département, formalisé par une convention triennale depuis le 1^{er} janvier 2021.



d'un accompagnement social global et d'un travail interinstitutionnel y compris avec les forces de l'ordre. C'est dans ce contexte qu'un poste d'intervenant social a été créé dans les Hautes-Pyrénées par la mise à disposition, par le Département, d'un travailleur social expérimenté auprès des commissariats et des gendarmeries pour assurer des missions d'accueil, d'évaluation des besoins sociaux et d'orientation vers les services spécialisés si nécessaire.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), association qui œuvre dans le champ de la prévention et de la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes, a accepté le portage de l'action et sa coordination avec l'ensemble des acteurs soutenant ainsi l'ambition d'un pilotage partenarial et transversal.

Ce projet s'est construit avec l'ensemble des partenaires en 2020 pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2021.

Les intervenants sociaux en commissariat et unité de gendarmerie (ISCG) ont été créés lors de la déclinaison de la politique de la prévention de la délinquance, il y a une quinzaine d'années. Ces intervenants accueillent les publics en détresse sociale et dont la situation est mise à jour à l'occasion d'un contact avec les services des unités de police ou de gendarmerie.

Des partenariats ponctuels existaient déjà avec les forces de l'ordre et montraient l'intérêt de renforcer l'articulation entre travail social et judiciaire notamment sur le volet Enfance (Cf. actions menées par l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance).

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité



Se protéger et protéger les autres

Renouvellement de la convention avec l'ARS pour le centre de vaccination

Le Département exerce des compétences en matière de santé par délégation de compétences avec l'Etat. A ce titre, en 2020, le Département a renouvelé pour trois ans sa convention avec l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie afin de continuer à exercer à titre gratuit les vaccinations obligatoires et les vaccinations recommandées dans le calendrier vaccinal.

Chaque année, ce sont environ

2 700

vaccins qui sont administrés pour environ

2 500

personnes vaccinées (hors vaccinations contre la COVID-19).

Ainsi, le Centre de Vaccination du Service des Actions de Santé poursuivra les missions suivantes en matière de politique vaccinale :

- proposer à titre gratuit les vaccinations obligatoires et recommandées ;
- contribuer à améliorer la couverture vaccinale en ciblant plus particulièrement les personnes accédant plus difficilement aux structures de soins et de prévention ;
- développer les actions de prévention, formation et information dans le cadre de la politique vaccinale.

Mettre ses vaccins à jour tout au long de sa vie est indispensable. Se faire vacciner régulièrement, c'est se protéger contre des maladies potentiellement graves mais aussi protéger son entourage d'une contamination.

Le Centre de Vaccination du Département accueille sur rendez-vous pour permettre de mettre à jour gratuitement les vaccins selon les recommandations du calendrier national.

Covid-19 : le Département s'engage pour la vaccination

Le Département des Hautes-Pyrénées a pris l'initiative de largement s'investir dans la mise en œuvre de la campagne de vaccination contre la COVID-19, aujourd'hui seule solution disponible pour enrayer la crise sanitaire et protéger massivement la population.



La collectivité a mis à disposition de l'État une partie de son personnel de santé. En effet, 43 agents (médecins, infirmières, puéricultrices, sages-femmes), ont été mis à disposition pour assurer le démarrage de cette campagne de vaccination, à hauteur de 2 ETP (Équivalent Temps Plein) de médecins et 3 ETP d'infirmières par jour sur la période du 7 janvier au 31 mars 2021.

Le Département a permis aux services d'aide à domicile d'utiliser des heures d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour accompagner les personnes âgées dans les centres de vaccination, lorsque ces personnes ne pouvaient pas faire appel à leur famille en proximité.

Il a également mis à disposition son personnel administratif pour renforcer l'accueil téléphonique et participer à la planification des rendez-vous ; ainsi que le financement de services de transport à la demande pour faciliter l'accessibilité vers les centres de vaccination aux personnes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap.



ÉDUCATION & BÂTIMENTS

Savourons les Hautes-Pyrénées !

Salon de l'agriculture de Tarbes du 5 au 8 mars 2020

Sous la houlette du référent Restauration, les animations concoctées par quatre cuisiniers de collèges ont conquis le public venu nombreux sur le stand du Département. L'occasion de mettre en lumière les produits locaux et le travail quotidien des chefs cuisiniers des collèges du Département.

Pour l'occasion, une cuisine familiale a été reconstituée grandeur nature où le public pouvait regarder les chefs cuisiner en temps réel : des matières nobles telles que le haricot tarbais en purée et le porc noir ont été proposées à la dégustation.

Les cuisiniers des collèges ont régalé le public avec quelques-unes de leurs recettes maison : Bouchon de pommes de terre et confit de porc noir de Bigorre, Mini burger Pyrénéens, Tartine champignons et ventrèche,

Tartine poireaux chèvre, Emincé de Bœuf Minute aux épices, Mousseline de Haricots Tarbais et Côtes de Porc Fermier, Sablé façon Tatin, Crème aux Agrumes, Palmiers Gourmands, Gratin de Fruits et son financier. Des plats qui font le bonheur des collégiens toute l'année.

En outre, des producteurs haut-pyrénéens comme Jean-Luc Laffonta, producteur de pommes de terre et de haricots tarbais sont également venus accompagner le travail des

chefs. Ce dernier a exposé les techniques de culture de ses produits et leur long cheminement (délai de culture, techniques de production qui n'ont rien d'intensif...) entre la mise en production et le produit dans l'assiette d'un collégien.

On en redemande !





Leçon de goût !

Semaine du goût dans les collèges du Département

Cet évènement national qui s'est déroulé du 12 au 16 octobre 2020 est un véritable levier pour mettre en avant le travail fabuleux de tous les acteurs de la terre à l'assiette. Un formidable coup de projecteur sur les restaurateurs, artisans et agriculteurs haut-pyrénéens.

Comme chaque année, des animations spécifiques ont eu lieu dans les collèges. Pour cette édition spéciale de 2020, des ateliers de confection de crêpes « originales » ont vu le jour. En effet dans plusieurs collèges des Hautes-Pyrénées, la confiture d'oignons et de pomme de

terre est venue remplacer la traditionnelle pâte à tartiner. Une recette aussi originale que surprenante pour nos collégiens qui ont eu là une occasion de manger autrement.

Cette semaine offre une réelle éducation au goût

pour les plus jeunes et une volonté de réduire certaines appréhensions.

Par ailleurs, cette initiative a remporté un franc succès autour des crêpières acquises par le Département afin de renouveler ce type d'animations.



L'hôtel du Département rénové !

Bâtiments

Engagés depuis février 2019, les travaux de réaménagement de l'Hôtel du Département ont été livrés en février 2020. Ils permettent d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents.

CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :

4.3M€ TTC ;

Coût travaux :

3.6M€ TTC ;

Nombres d'heures en insertion :

1225 heures.

Cette opération aura nécessité la mobilisation de plusieurs entreprises locales sur un calendrier restreint. Les exigences techniques de ce réaménagement permettent aux utilisateurs de bénéficier d'espaces de bureaux et de réunions modernes et confortables, tout en conciliant des performances énergétiques élevées.

Le choix de la transparence a été privilégié pour redéfinir le principe des cloisonnements intérieurs, un nouveau concept.

Le site accueille une centaine d'agents principalement issus de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale. Ce bâtiment reste celui où les élus se réunissent et statuent sur les actions

du Département dans la salle de délibération qui a fait également l'objet d'une rénovation.

Pour compléter cette opération, il était nécessaire de redonner une image forte à la façade datant des années 80. Ainsi, un signalement de l'entrée du bâtiment par un fronton en métal et verre vient ajouter une touche de modernité à l'ensemble du bâtiment, en écho avec le bâtiment du Pradeau qui a lui-même fait l'objet d'une réhabilitation lourde en 2016-2017.

Les marchés de travaux de l'Hôtel du Département ont intégré une clause sociale d'insertion, permettant à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail.

Améliorer l'accueil des usagers

Bâtiments - Site Gaston Dreyt

Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) tarbaises se sont regroupées sur un seul site à Gaston Dreyt depuis novembre 2020 après des travaux de réhabilitation du site démarrés l'été 2018.



Cette opération s'est déroulée en site occupé avec le maintien de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et de la MDS in situ durant la totalité des travaux, avec comme enjeu majeur la continuité de l'accueil du public.

Les travaux ont été menés en plusieurs phases pour permettre cette continuité, tout en tenant compte des contraintes d'organisation des entreprises liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Le chantier n'a été interrompu que deux semaines en mars 2020 afin de redéfinir les modalités d'intervention des uns et des autres.

Cette opération a permis de :

- regrouper sur un site unique les Maisons Départementales de la Solidarité de Tarbes, afin d'optimiser le fonctionnement des équipes tout en améliorant la qualité d'accueil des bénéficiaires ;

- maintenir sur site l'Aide Sociale à l'Enfance, service accueillant du public et pouvant bénéficier d'une proximité avec la MDS ;
- mettre en conformité les bâtiments du point de vue de la sécurité incendie et de la loi sur le handicap ;
- réduire les coûts de fonctionnement du parc immobilier (énergie, entretien) en réhabilitant le site avec des objectifs énergétiques identifiés.

Les marchés de travaux de cette réhabilitation ont intégré une clause sociale d'insertion, permettant à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail.

CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :

6,9 M€.

Coût travaux :

5,6 M€ TTC ;

Subventions :

85 000 €

au titre du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPcv) et

521 975,25 €

au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER).



Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie avec le Fonds européen de développement régional.

Nombre d'agents : en 2019 pour la livraison de la première tranche

90 agents

ont retrouvé des locaux neufs ou rénovés ;

en 2020,

60 agents

supplémentaires sont arrivés de la MDS de ST-EXUPERY et de la MDS des BIGERRIONS.

Nombres d'heures en insertion :

1 871 heures.

Les Archives en plein préparatifs !

Bâtiments - Archives Départementales

Après de longues études de faisabilité pour un choix de site en octobre 2018 par les élus du Département pour la construction des nouvelles Archives Départementales, l'année 2020 a vu le choix de l'équipe d'architectes pour ce projet.

Le choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre s'est déroulé en juillet 2020 lors d'une réunion du jury chargé de retenir un projet à l'issue d'un concours ayant réuni 4 équipes.

L'équipe désignée lauréate est IDOM CONSULTING ENGINEERING qui a proposé un projet de réhabilitation et de construction neuve sur le patrimoine de l'ancienne Ecole Normale rue Eugène TENOT redonnant vie à cet édifice situé au cœur de Tarbes.

Le bâtiment des Archives départementales sera un lieu culturel et patrimonial idéal qui participera à l'animation du quartier, tout en assumant un flux de personnes limité qui ne perturbera pas le calme dont bénéficient les riverains.

Ce projet architectural représente définitivement une opportunité pour rendre à l'Ecole normale, édifice appartenant au patrimoine local, sa visibilité, son caractère symbolique, et l'ériger en un bâtiment iconique de l'identité des Tarbais et des Haut-Pyrénéens.

Les études de conception ont démarré en septembre 2020 et s'achèveront en septembre 2021 pour des travaux qui démarreront en 2022.

Parallèlement, le service des Archives est pleinement mobilisé pour le grand déménagement en 2024. Un déménagement, ça ne s'improvise pas et pour ce qui est des archives, la préparation a déjà bien débuté. Outre l'opération de dépoussiérage sur le site d'Eugène Ténot, les équipes des archives ont lancé d'autres opérations pour les fonds conservés sur les sites des Ursulines et de Bordères : campagne de réévaluation, classements, restauration, dépoussiérage, conditionnement, étiquetage. Sur le projet de construction lui-même, les équipes des archives travaillent en étroite collaboration avec les services de la Direction de l'éducation et des bâtiments. 8 séances thématiques de travail ont été menées, entre septembre et décembre 2020, en amont du démarrage de la phase de l'avant-projet définitif, avec pour objectif de décrire chaque activité et de préciser les usages et besoins : circulation des documents, des personnes, espaces de valorisation, espaces de travail, gestion et le contrôle des conditions hygrométriques, aménagement et répartition des fonds dans les magasins.

Cette analyse fine des missions a déjà permis d'adapter au mieux les espaces d'accueil du public, de collecte et de traitement des fonds, de restauration et de conservation. Les ultimes adaptations devront être validées au cours du premier semestre 2021.

CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération:

13 M€ HT.

Coût travaux :

12,3M€ HT

et coût du mobilier spécifique :

0,7M€ HT ;

Subventions sollicitées : entre

20 et 30 %

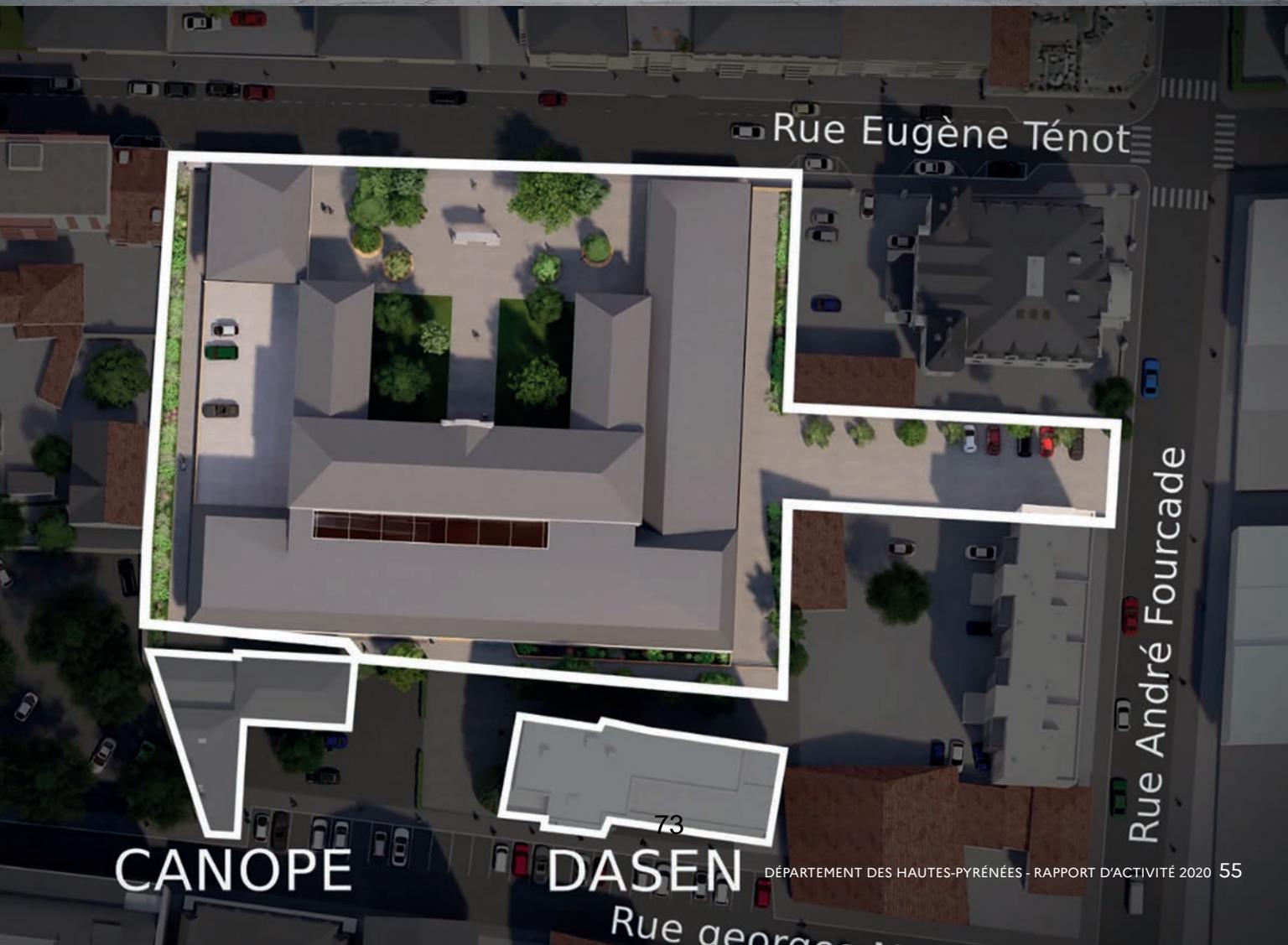
du coût de l'opération (Ministère de la Culture).

Travaux :

Démarrage prévisible en

février 2022,

durée 24 mois.



CANOPE

DASEN



An aerial photograph of a rural landscape. A paved road curves through vibrant green fields. In the foreground, there are patches of brown, harvested land. The background features rolling hills and a range of large, rugged mountains with significant snow cover under a clear blue sky. The text 'ROUTES & TRANSPORTS' is overlaid in large, white, sans-serif font across the center of the image.

ROUTES & TRANSPORTS

Feu vert pour le 90 Km/h

Routes

Le 3 juillet 2020, le Département a relevé la Vitesse Maximale Autorisée (VMA) à 90 Km/h sur des itinéraires représentant 227 km de son réseau routier principal.

Ce sujet, abordé de manière dépassionnée au sein de la collectivité départementale, a conduit à formuler une proposition mesurée, qui ne concerne qu'un faible pourcentage des 3000 km du réseau routier départemental, tout en permettant aux différents usagers et acteurs économiques de bénéficier de conditions d'usage cohérentes avec ce qu'ils sont en droit

d'attendre d'un réseau structurant.

Aujourd'hui, alors que le Département déplore malheureusement 10 accidents mortels sur son réseau routier en 2020, il convient cependant de noter qu'aucun ne s'est produit sur une section repassée à 90 Km/h.

Ce constat renforce la crédibilité de la décision prise par l'assemblée départementale dans ce domaine, à l'instar des analyses et éléments factuels présentés à la commission départementale de sécurité routière (CDSR), consultée sur le projet du relèvement de la VMA à 90 Km/h dans les Hautes-Pyrénées.





Le col de Spandelles devient une route départementale !

Routes

Voie principalement forestière, puis voie communale, la route entre Ferrières et Gez est devenue depuis une délibération du Conseil départemental du 10 avril 2020, une route départementale identifiée comme la RD 602.

CHIFFRES CLÉS :

Longueur totale de routes départementales :

3 003 kms ;

Longueur totale de la route de Spandelles :

23 kms

D'intérêt départemental, cette route de montagne passant par le col de Spandelles présente un fort intérêt touristique et patrimonial en reliant la vallée des Gaves aux communes d'Arbéost et de Ferrières, et au Pays de Nay. Elle sera fermée l'hiver comme c'était le cas jusque-là.

En coordination avec l'ONF (Office National des Forêts), le Département a engagé des travaux de réfection de la chaussée, d'éclaircissement de la voie (élagage) et d'assainissement.

Trois ponts neufs dans le paysage départemental

Travaux Asté

Le pont d'Asté, enjambant l'Adour, est situé sur la RD408. Le Département a pris la décision de procéder au remplacement total de l'ouvrage, permettant au passage la levée de la limitation de tonnage à 6 T.



Le montant de cette opération s'élève à 510 000 € TTC.

Les travaux se sont déroulés sur une période de quatre mois avec une fermeture totale à la circulation.

Il a été rouvert à la circulation le 27 janvier 2021. Les circuits de transports scolaires l'empruntent sans contraintes.

Le pont de Sariac-Magnoac remis à neuf et élargi

Le Département a engagé des travaux sur l'ouvrage d'art situé sur la RD 21 sur la commune de Sariac-Magnoac, afin de permettre une circulation à double sens et de s'assurer de la bonne tenue de l'ouvrage pour tout passage d'engins agricoles sur cette route.



Le chantier, d'un montant de 413 038 € TTC, a notamment permis d'élargir le gabarit de l'ouvrage et d'améliorer plus généralement la sécurité sur cet itinéraire.

Le chantier aura duré quatre mois, la fin des travaux ayant eu lieu en février 2020.

CHIFFRES CLÉS :

Le Département compte **1 500 ouvrages d'art** le long de nos routes départementales. Dans le cadre de la politique de gestion du patrimoine ouvrage d'art, chaque année les équipes de la direction des routes **visitent les 1 500 ouvrages d'art et évaluent en moyenne 450 ouvrages.**

En complément, annuellement **30 ouvrages spécifiques**, dont les moyens d'accès sont particuliers, sont évalués par un prestataire extérieur.

Reconstruction du pont d'Ayguesseau

Travaux

Le pont d'Ayguesseau, à Saint-Lary-Soulan, est une illustration concrète d'un travail d'équipe, de la volonté de porter d'une seule voix les projets du territoire pyrénéen. Cet ouvrage d'art est l'une des actions de sécurisation du programme Européen de Coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre (POCTEFA), menées pour améliorer la viabilité des axes transpyrénéens, et dans le cas d'espèce, l'accès au tunnel transfrontalier d'Aragouet-Bielsa.



(glissement majeur à l'échelle européenne), l'ouvrage neuf a fait l'objet d'une conception spécifique et innovante permettant à l'appui en rive droite de la Neste de se déplacer tout en maintenant le tablier en place. Des dispositifs spécifiques ont été conçus afin de rendre possible ces opérations.

Par ailleurs, l'implantation du nouvel ouvrage d'art a nécessité la réalisation de déblais rocheux à proximité de lignes RTE en fonctionnement, tout en limitant les gênes occasionnées aux usagers de la route.

Ce chantier a été mené en collaboration avec la commune de Saint-Lary-Soulan, tant pour les déviations de réseaux, que pour la mise à disposition d'espaces permettant d'accueillir les installations de chantier dans un environnement de travail exigü.

Ce chantier, d'un montant global de 4,5 M€ HT, a été financé à hauteur de 65 % par des crédits européens au titre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA).



Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie avec le Fonds européen de développement régional.



Les travaux ont consisté en la construction d'un nouvel ouvrage neuf de type bi-poutre métallique et la démolition des deux anciens ouvrages (pont maçonné et ouvrage en béton précontraint).

Afin de prendre en compte l'évolution du glissement de terrain du Pic de Mont



Le pont de Montoussé rénové !

Travaux

Le Département a réalisé des travaux de rénovation complète du pont de Montoussé, pour un montant de 449 960 € TTC. Les travaux ont notamment permis de remonter la limitation en tonnage de 3,5 T à 12 T.

Ce chantier, d'une durée de 4 mois, a nécessité la fermeture physique des accès à cet ouvrage compte-tenu

de la nature des travaux et la mise en place d'une déviation par la route départementale n°142.

Le pont est rouvert à la circulation depuis décembre 2020.



La côte d'Osmets panse ses plaies

Travaux

Un désordre routier s'est produit sur la RD 632 en avril au niveau de la côte d'Osmets. La partie basse du talus soutenant la route était effondrée entraînant une fissure de la route sur plus de 50 m de longueur et la rendant impraticable.

Des travaux de réparation ont eu lieu à l'été 2020 pour un montant de 250 000 € TTC. Une paroi clouée a

permis de réparer les talus et de remettre en circulation à partir de mi-octobre 2020.

Tout est prêt afin d'accueillir la traditionnelle course de la côte d'Osmets dans de bonnes conditions.



Aménagements de sécurité à Sombrun

Travaux

La RD935 a été classée par la Région Occitanie dans les Itinéraires d'Intérêt Régional (IIR) en tant qu'axe d'ouverture interrégionale, assurant la liaison entre les Hautes-Pyrénées, le Gers et Bordeaux via l'autoroute A65 à Barcelone du Gers.

La section concernée par cette opération était caractérisée par un profil en travers limité strictement à la chaussée routière, qui se déroule de façon rectiligne sur plusieurs kilomètres, dans un environnement composé essentiellement de champs de céréales et d'un coteau boisé.

Le caractère rectiligne de cette section et la monotonie engendrée par le tracé et les

secteurs traversés pouvaient conduire à une baisse de vigilance, alors même que l'absence d'accotement ne permettait pas la moindre erreur, et que des fossés et des canaux sont contigus à la plateforme routière.

Les travaux réalisés ont donc consisté à recalibrer la RD935 en créant des accotements de 1,25 m, à déplacer les obstacles constitués par

les fossés et les canaux et à mettre en place des fourreaux pour la fibre optique.

Ce chantier, d'un montant de 708 000 € HT, a été accompagné par la Région Occitanie à hauteur de 30%, soit 213 600 € HT. Les travaux auront duré 3 mois et la RD 935, ainsi requalifiée, a pu être remise en pleine circulation courant février 2020.

L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées freiné dans son élan

Pyrénia

A l'instar des aéroports du monde entier, celui de Tarbes-Lourdes-Pyrénées n'a pas fait exception à la règle, le trafic étant durement touché suite à la pandémie liée à la COVID-19.

Après une année 2019 qui avait vu le trafic s'approcher de la barre des 500 000 passagers, l'année 2020 aura vu ce trafic chuter de près de 85 %. C'est la conséquence des confinements successifs dans diverses destinations européennes, souvent couplés aux fermetures des établissements d'accueil.

Pour autant, la ligne vers Paris-Orly a fonctionné durant la majeure partie de l'année, avec une adaptation continue de l'offre à la demande.

Parallèlement, l'année 2020 aura été celle du changement d'exploitant de l'aéroport, le groupe EDEIS ayant cédé la place à la Société Publique Locale Régionale Aéroportuaire (SPLAR) qui exploite désormais les aéroports de Carcassonne, Perpignan et Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Du côté de l'activité industrielle de la plateforme, à noter que l'entreprise TARMAC a accueilli de nombreux avions, confiés par des compagnies qui avaient suspendu leurs vols durant la crise de la COVID-19.









DÉVELOPPEMENT LOCAL

Renforcer l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements

Transition énergétique

Au sein du chantier « Transition énergétique » du Projet de Territoire Hautes-Pyrénées 2020-2030, les acteurs ont défini les contours de la création dans les Hautes-Pyrénées d'un service d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique de logement.

Dans les Hautes-Pyrénées, le secteur résidentiel est le 1^{er} consommateur d'énergie du territoire (dont 62 % pour les besoins de chauffage) et le 3^{ème} pour les émissions de gaz à effet de serre.

Ce domaine a donc été identifié pour mettre en œuvre des actions de réduction des consommations et prioritairement au niveau de l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements.

Au sein d'un comité de pilotage dédié, les partenaires réunis sous l'égide de l'association « Ambition Pyrénées » qui anime le Projet de Territoire Hautes-Pyrénées 2020-2030 ont établi collectivement :

- l'état des lieux des besoins des ménages et des actions existantes ;
- les enjeux et la stratégie à développer ;
- le programme d'actions.

L'étude a été cofinancée par l'Etat, le Département et l'Agence EDF, une Rivière, un Territoire.

A l'issue de ces travaux, il a été décidé de mettre en place un service de guichet unique qui a vocation, selon les politiques publiques nationales et

régionales, à être la « porte d'entrée du service public » pour :

- animer la dynamique locale de la rénovation énergétique ;
- orienter et accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement.

L'échelle départementale a été considérée comme la plus appropriée afin de tendre vers une couverture homogène du territoire, de s'appuyer sur les ressources existantes et rechercher des mutualisations avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Les collectivités, seules éligibles au dispositif de financement proposé par la Région pour le déploiement du service, ont décidé unanimement de solliciter le Département pour élaborer le projet, présenter la candidature du Département puis assurer sa mise en œuvre avec leur concours financier.

Le dossier a été retenu le 11 décembre 2020 par la Région Occitanie qui mobilise un accompagnement financier sur une période de 3 ans. La plateforme Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées a été mise en place le 1^{er} janvier 2021.



CHIFFRES CLÉS :

76 %
des résidences principales construites avant 1974 ;

60 %
des logements sont des maisons individuelles ;

25
partenaires mobilisés.

Solidaire et agile

Initiative Pyrénées

Acteur de proximité au service du territoire, Initiative Pyrénées accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leur projet de création, reprise, croissance ou transition d'entreprise par le biais d'un prêt d'honneur personnel à 0 % sans caution ni garantie. 2020 a été synonyme de solidarité et agilité pour Initiative Pyrénées, et ceci dès le début de la crise sanitaire.

Solidarité

Dès le mois de mars, Initiative Pyrénées a décidé de suspendre pendant six mois les remboursements des prêts d'honneurs mobilisés pour l'ensemble des 350 lauréats du réseau local.

En outre, l'association a tenu à fournir à chacun un lot de masques tissus (issus d'une production locale Haut Pyrénéenne de la société VAL D'ARIZE à Cieutat) afin de faciliter l'exercice de son activité en toute sécurité.

Agilité

Initiative Pyrénées a créé dans des délais très courts un fonds d'urgence exceptionnelle COVID-19 destiné aux TPE frappées par la crise, afin de consolider leur trésorerie et les aider dans cette période difficile.

HAND ROUTE, un bel exemple de SOLIDARITE et AGILITE sur le territoire !

Chloé COYAC a bénéficié de l'accompagnement de la SHEM et du Département dans le cadre du programme J'Entreprends HA-PY dès 2018.

Elle a créé une société d'accompagnement et d'organisation de loisirs pour personnes en situation de handicap à Estaing en bénéficiant du concours d'Initiative Pyrénées au démarrage de son activité. Avec l'énergie de ses 30 ans, Chloé COYAC guidée par la volonté initiale de faire sortir de leurs quotidiens et isolement des centaines de personnes en situation de handicap, illustre à merveille la reconversion par la création d'activité.

En intégrant la 1^{ère} promotion du programme « J'entreprends Ha-Py », Chloé a pu bénéficier d'un accompagnement collectif et individuel qui a facilité le lancement de son entreprise et qui lui a permis d'éviter les premières embûches de la création d'activité. « J'entreprends Ha-Py » est un programme innovant piloté par la SHEM en partenariat avec le Département qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur projet de création d'entreprise.

Grâce à l'appui et au soutien de l'écosystème local, l'activité a pris de l'essor et une visibilité grandissante après avoir essuyé les revers liés au caractère innovant de son activité. La structure est en plein développement, et s'adapte continuellement afin de pérenniser son activité.





Les Hautes-Pyrénées « Terre de Jeux »

Labellisation « Terre de Jeux 2024 »

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris (COJO) a voulu créer un élan national en invitant toutes les collectivités à s'engager en promouvant le sport sur leurs territoires. L'objectif est d'accompagner la montée en puissance de la dynamique olympique jusqu'en 2024, mais aussi de préparer l'héritage des Jeux en influençant positivement et durablement le niveau de pratique physique et sportive de la population.

Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique afin d'ancrer durablement l'activité physique dans le quotidien des français.

Le Département a été candidat au label «Terre de Jeux 2024» sur la base de la démarche «HaPy Mouv», notamment portée et animée par l'Office Départemental des Sports, qui correspond pleinement à ses objectifs puisqu'elle vise à promouvoir le sport et les activités physiques, quels que soient l'âge ou la condition sociale, pour la santé, le bien-être ou la réussite scolaire auprès des collégiens des Hautes-Pyrénées.

Cette démarche a été validée par le COJO le 13 janvier 2020 au Sénat.

Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024, a remis le label à Louis ARMARY, conseiller départemental et Président de l'Office Départemental des Sports, en présence de Bernard LAPASSET, Président d'honneur des JO de 2024.

La candidature du Département à la dynamique « Terre de Jeux 2024 » s'inscrit dans une démarche collective de promotion de l'héritage des JO dans les Hautes-Pyrénées, associant également le Comité départemental olympique et sportif, l'UNSS, l'Office départemental des sports,

les collectivités labellisées (Tarbes et agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Horgues, Bagnères-de-Bigorre, Maubourguet) et les athlètes du département autour d'actions communes, notamment dans le cadre de la semaine olympique et paralympique auprès des scolaires et la journée olympique.

Particulièrement heureux de voir son département de cœur labellisé, Bernard LAPASSET déclara : « Je sais que les Hautes-Pyrénées, territoire de sport par nature et qui ont toujours visé l'excellence, seront dignes de ce label ».

Victoire française au sommet des Pyrénées !

Tour de France 2020

Après 1997, 2003 et 2007, Loudenvielle accueillait le Tour de France pour la 4^{ème} fois de son histoire. Une 107^{ème} édition dans un contexte bien particulier qui a conduit les organisateurs à reporter le départ de l'épreuve.



C'est le 5 septembre que Nans Peters de l'équipe AG2R La Mondiale, s'est imposé sur la 8^{ème} étape de 141 km, hérissée de 3 cols, entre Cazères et Loudenvielle, apportant à la France son deuxième succès, après la victoire de Julian Alaphilippe à Nice.

C'est à 9 km du sommet que Nans Peters porta son attaque puis dévala le col de Peyresourde pour franchir la ligne d'arrivée à Loudenvielle

avec une avance confortable. Il put ainsi savourer la plus belle victoire de sa carrière sous les applaudissements d'une foule masquée, mais enthousiaste, et d'un invité exceptionnel, le Premier Ministre Jean Castex.

En montant sur le podium, Nans Peters avait certainement en tête la victoire de son leader Romain Bardet sur l'Altiport 007 à Peyragudes en 2017.

Cette étape de montagne est passée notamment par les mythiques Port de Balès et col de Peyresourde.

En raison du contexte sanitaire, le stationnement de véhicules était strictement interdit sur les routes d'accès aux cols, seulement ouverts aux piétons et aux cyclistes.

Ainsi, afin de permettre aux amoureux de la « grande boucle » d'accéder au col, le Département des Hautes-Pyrénées a mis en place des navettes gratuites toute la journée, grâce à un travail en étroite collaboration avec les transporteurs, avec le Département de Haute-Garonne et la Région Occitanie.

Cela aura permis à plusieurs centaines de personnes de se rendre au sommet des cols ou sur le site d'arrivée, et d'animer cette étape tout en respectant les normes sanitaires liées à la pandémie.

Soutenir les bibliothèques du département

Médiathèque départementale

La Médiathèque départementale s'est organisée, durant cette année particulière, pour continuer de proposer une offre de services adaptée aux besoins des lecteurs des bibliothèques du réseau départemental.

Les équipes se sont rapidement mobilisées pour amplifier l'offre de ressources numériques (cinéma, musique, presse...) accessibles sur happybiblio.fr. De nombreuses bibliothèques ont alors apprécié le déploiement de ces ressources vers lesquelles elles ont activement orienté leurs usagers.

Dès la réouverture progressive des bibliothèques, avec la création d'un espace de quarantaine obligatoire, la Médiathèque départementale a proposé un service de biblio-retrait afin de satisfaire

les demandes précises des lecteurs.

Enfin, l'évolution du contexte sanitaire a permis une reprise ajustée de la desserte documentaire en véhicule léger. Ainsi, sur tout le territoire, les bibliothèques ont pu renouveler tout ou partie de leurs collections.

Des mesures essentielles au moment même où la lecture a bénéficié d'un éclairage important durant cette année de confinements, reconnue comme un loisir essentiel et bienfaiteur en des temps difficiles.



CHIFFRES CLÉS :

1 réseau de
70
bibliothèques ;

17 287
réservations ;

15 357
utilisateurs.



Redécouvrir le vivant

Exposition Merveilleux vivant

Pour la réouverture de l'abbaye de l'Escaladieu après le premier confinement, le Département a organisé du 11 juillet au 11 octobre 2020 l'exposition d'art contemporain « Merveilleux vivant » en faisant appel au commissariat d'Erika Bretton de l'association tarbaise Omnibus.

CHIFFRES CLÉS :

9 000
visiteurs ;

Lecture :
70
participants ;

Photo-concert :
108
participants.

Treize artistes d'Occitanie ont donc été invités à créer des œuvres in situ dans les jardins de l'abbaye. Chacune de ces œuvres proposait un regard singulier sur notre rapport à la nature, au vivant et à sa diversité.

Un compas géant désarticulé devenant araignée, un arbre à balançoires, mais aussi une colonie de champignons disproportionnés et bien d'autres propositions surprenantes ont colonisé ce site prestigieux le temps d'un été.

Au cours de leur promenade dans le parc de l'Abbaye, les quelque 9000 visiteurs ont pu apprécier cette ode à la vie et à l'émerveillement.

Par ailleurs, malgré le fait que les spectacles n'ont pas pu avoir lieu comme chaque année en raison du contexte sanitaire, deux événements autour de l'exposition, une lecture et un photo-concert, ont permis de rassembler un public nombreux dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Archiver la mémoire d'aujourd'hui

Lancement du projet d'acquisition d'un Système d'Archivage Electronique (SAE)

Alors que le numérique occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien et touche la plupart de nos pratiques professionnelles, le Département a initié en 2020 le projet de mise en place d'un système d'archivage électronique.

Ce système d'archivage électronique aura une double vocation :

- garantir la gestion du cycle de vie et la sécurité des archives numériques courantes et intermédiaires produites par les services de la collectivité ;
- assurer la conservation pérenne et à très long terme des archives numériques historiques publiques et privées produites dans le département, comme l'assurent les Archives départementales pour les archives sous formats « traditionnels ».

Piloté par le Comité de direction de la collectivité et porté par la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) et les Archives départementales, ce projet transversal compte parmi les projets stratégiques inscrits dans le Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique de la collectivité. La réalisation de la phase d'étude préalable, pour laquelle le Département des Hautes-Pyrénées a recruté un cabinet de conseil, a démarré en septembre 2020.

La première étape consista à dresser un diagnostic sur la production documentaire numérique par le biais d'ateliers thématiques de

collecte d'informations (social, ressources humaines, finances publiques, subventions, etc.) conduits auprès des services de la collectivité et de deux services de l'État.

Objectifs :

- identifier les modes de production et de validation des documents et données (document numérique issu de la numérisation d'un document papier, document ou donnée nativement numérique, signature manuelle ou électronique, flux opérationnel...);
- analyser le niveau de dématérialisation des processus métier, le niveau de mise en sécurité et les risques ;
- prioriser les domaines d'intervention.

A partir de là, il s'agira au cours de l'année 2021 de poser les alternatives possibles pour la construction du système d'archivage électronique (périmètre d'archivage intermédiaire/définitif, ressources internes/mutualisation/externalisation, solution logiciel) et de valider un scénario (étape 2), avant de lancer la consultation pour l'acquisition de la solution technique choisie (étape 3).

Le déploiement du système d'archivage électronique est prévu à l'horizon 2022-2023.



Grand nettoyage aux Archives départementales

Archives départementales

La construction des futures Archives départementales a été actée sur le site d'Eugène Ténot, annexe actuelle des Archives. L'évacuation du bâtiment vers l'autre annexe de Bordères-sur-l'Echez a donc été lancée en janvier 2020 pour laisser place aux travaux prévus début 2022.

Un déménagement d'archives implique toujours la mise en œuvre d'un état sanitaire des fonds et un chantier de dépoussiérage afin d'intégrer des documents sains dans un « nouveau bâtiment ».

Des déshumidificateurs ont donc été installés pour rétablir un taux d'humidité satisfaisant à l'intérieur de l'édifice et par conséquent dans les documents. Ensuite, l'ensemble du personnel des Archives a été mobilisé pour mener le dépoussiérage et le

reconditionnement éventuel des archives avant leur déplacement. Deux équipes de cinq personnes (2 agents à la manutention et 3 agents au dépoussiérage) se relaient chaque semaine par phase de 10 jours tous les mois, exceptés les mois de confinement, dans l'objectif de traiter en 18 mois les 5 000 mètres linéaires de documents conservés sur le site. Ces rotations ont été ponctuées par les transferts vers Bordères-sur-l'Echez réalisés par l'association Récup'Actions 65 dans le

cadre d'un marché public réservé.

Les agents sont pourvus d'équipements de protection individuelle à usage unique : combinaisons et gants jetables, masques FFP2, sur-lunettes, bouchons et arceaux anti bruits.

Sont utilisés des aspirateurs spécifiques au dépoussiérage des documents patrimoniaux dotés de filtres à air à haute efficacité (HEPA) et de variateurs de puissance pour maîtriser l'aspiration sur du papier plus ou moins fragile.

Afin de poursuivre leurs missions habituelles, les équipes ont été renforcées de :

- deux contrats aidés à temps complet ;
- ponctuellement, en partenariat avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation, de personnes effectuant des travaux d'intérêt général.



CHIFFRES CLÉS :

En 2020,

2381

mètres linéaires d'archives ont été dépoussiérés et déménagés.



Sur un air de piano

Journées du patrimoine

Pour les Journées européennes du patrimoine 2020, le service arts vivants arts plastiques a organisé en lien avec la mission patrimoine deux concerts gratuits de piano à l'Hôtel du Pradeau à Tarbes en invitant deux pianistes issus du conservatoire de Paris.

CHIFFRES CLÉS :

150

Participants aux Concerts du Piano trotteur

Marie Dewas et Jean-Philippe Fonsalas, créateurs du Piano trotteur, restaurent des pianos anciens qu'ils transportent sur les lieux de leurs concerts afin de sensibiliser les auditeurs à l'histoire et aux évolutions techniques de cet instrument menacé aujourd'hui de standardisation.

Le public venu nombreux les deux jours a ainsi pu écouter un récital de très grande qualité avec la sonorité inhabituelle d'un piano Erard de la fin du XIX^e siècle, mais aussi bénéficier d'un temps d'échange avec les musiciens pour découvrir la mécanique d'un piano ancien.

Le Patrimoine en chemin

Chemins de Saint-Jacques de Compostelle

Plusieurs chemins de Saint-Jacques traversent les Hautes-Pyrénées vers Compostelle. Quatre églises y bénéficient d'une labellisation UNESCO : Le Plan d'Aragnouet, Jézeau, Cotdoussan et Gavarnie. Le but est d'améliorer la connaissance de ces itinéraires et monuments pour leurs différents visiteurs (pèlerins, cheminants, touristes locaux).



Depuis de nombreuses années, les chemins jacquaires sont valorisés localement par l'association des Amis de Saint-Jacques, la Fédération française de randonnée et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement.

En 2020 des outils de médiation novateurs ont été élaborés sur les cheminements jacquaires en Lavedan et Pays Toy, pour les églises de Cotdoussan (Ourdis-Cotdoussan) et Gavarnie (Gavarnie-Gèdre).

Les textes ont été rédigés par Thibaut de Rouvray, chargé de mission Inventaire en lien avec le Comité de pilotage « Chemins de Saint-Jacques », le Pays d'art et d'histoire des Vallées d'Aure et du Luron, l'Agence de coopération interrégionale Réseau (ACIR) Compostelle et l'UNESCO.

La mise en forme de ces supports a été réalisée par la Direction de la Communication du Département. Il en résulte deux séries de roll-up destinés

à être déployés dans les édifices et deux livrets d'une vingtaine de pages. Dans ces outils sont présentés la notion de Patrimoine mondial, le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », reconnu en 1998 par l'UNESCO, l'histoire des chemins dans la région traversée, celle des monuments et de leur mobilier. Les connaissances sont ainsi actualisées et livrées au plus grand nombre de façon didactique (glossaire) et attractive.

Ces outils ont été dévoilés à l'Abbaye de l'Escaladieu le 9 octobre 2020 par le Président Michel Péliou et la Première Vice-Présidente du Département Chantal Robin-Rodrigo en présence du Président de l'agence des Chemins de Compostelle John Palacin. L'objectif suivant est de réaliser deux prochains livrets sur les églises d'Aragnouet et Jézeau.

Ainsi, le Département proposera une couverture complète de ces quatre monuments emblématiques, en français mais également en plusieurs autres langues (anglais, espagnol, gascon...).



RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Open Data : le Département chef de file

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

L'Open Data du Département ne finit plus de grandir.
Il a connu une fréquentation record en 2020 : 10 000 connexions et
39 000 pages consultées sur les 76 jeux de données disponibles.

Depuis 2017 le Département des Hautes-Pyrénées s'est engagé dans la démarche Open Data. Centré au départ sur la publication de ses propres données, il enrichit régulièrement son espace et les données disponibles. En 2020, un groupe de travail départemental a été mis en place avec les cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les trois communes ayant conventionné avec le Département. Aujourd'hui, 5 EPCI et 2 communes ont été formés à l'outil OpenDataSoft et publient des données sur le portail Open Data du Département : <https://opendata.ha-py.fr/>

L'engagement de notre collectivité dans ce domaine a été souligné par la Mission d'information sur la couverture numérique du territoire dont les Co-rapporteurs les députés Eric Bothorel et Laure de La Raudière ont cité le Département en exemple pour la volonté d'accompagnement des collectivités du territoire.

En accompagnant l'ouverture des données de petites collectivités dans leur périmètre de compétence c'est un véritable système de subsidiarité à trois étages qui a été mis en place. Ainsi les petites communes parviennent à mettre en



œuvre une politique d'open data : la région soutient les départements, le département soutient les communes membres et l'EPCI en publiant leurs données et l'EPCI. En effet, l'enjeu est aussi de ne pas s'arrêter aux frontières administratives afin d'avoir la couverture la plus complète d'un territoire.

CHIFFRES CLÉS :

76
Jeux de données ;

10 000
connexions ;

39 000
pages consultées en 2020.



Candidathèque : L'innovation au service de tous

Ressources Humaines

Pour faciliter le dépôt des candidatures d'emplois au Département des Hautes-Pyrénées, un service en ligne simple et pratique a été lancé sur le site internet de la Collectivité. Cette candidathèque est aujourd'hui le service en ligne le plus consulté de la part des usagers.

CHIFFRES CLÉS :

36

offres d'emplois ;

514

candidatures en 2020 ;

6 451

connexions sur la page
« Offre d'emploi » de
[hautespyrenees.fr](https://www.hautespyrenees.fr).

La collectivité départementale fait partie des principaux employeurs du territoire. C'est donc tout naturellement que chaque année plusieurs centaines de candidatures lui parviennent. Afin d'améliorer et d'optimiser le traitement de ces candidatures, la collectivité a déployé la dématérialisation de son dispositif via le site internet et la plateforme de Gestion Relations Usagers. Cette application développée en

interne est un des nombreux exemples du savoir-faire des techniciens informatiques de notre collectivité.

Aujourd'hui il s'agit du téléservice le plus utilisé par les citoyens avec 514 candidatures en ligne et 6451 connexions sur l'année 2020.

Conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique : le Département des Hautes-Pyrénées, seule collectivité du territoire conventionnée

Ressources Humaines

L'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ont toujours été une volonté majeure du Département des Hautes-Pyrénées. Ainsi, 122 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) figurent au sein des effectifs de la collectivité (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés), soit un taux d'emploi direct de 7 %.

Le projet s'est engagé dans le cadre d'un conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) permettant de dégager les moyens budgétaires supplémentaires. Cette démarche a au préalable nécessité un audit sur le champ du handicap permettant de consolider les

objectifs du projet dans un schéma directeur.

D'un projet de conventionnement initial avec le FIPHFP vers un projet plus complet.

Au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion lors des groupes de travail et des ateliers, il est apparu que la mise en place d'un « dispositif

de gestion des ressources humaines plus adapté, pour accompagner les agents en matière d'inclusion, de maintien dans l'emploi ; mais aussi d'aides au reclassement, à la reconversion, la réadaptation des personnes devenues inaptes ou qui rencontrent des difficultés sur leur poste de travail » s'avérait pertinent.



CHIFFRES CLÉS :

122

agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) au sein de la collectivité en 2020 ;

soit un taux d'emploi direct de

7 % ;

437 000 €

montant conventionné sur 3 ans.

Chaque Jour plus proche de vous

Surfez sur la vague [hautespyrenees.fr](https://www.hautespyrenees.fr)

La révolution numérique bouleverse sans arrêt notre quotidien et impacte directement nos pratiques professionnelles, tant sur le plan de la communication que sur le plan administratif. La crise sanitaire n'a fait qu'amplifier ce phénomène et nous oblige à nous réinventer chaque jour et adapter nos pratiques. C'est tout le sens du Projet HaPy Contact, lancé depuis maintenant 4 ans par la Collectivité. A travers cette démarche, le Département tend à accompagner la transformation digitale de l'administration et l'inclusion numérique grâce à de nouveaux outils de traitement de la demande plus simples, plus intuitifs et plus collaboratifs.

CHIFFRES CLÉS :

163 498

sessions ;

128 527

visiteurs uniques ;

480 896

pages consultées ;

2 092

demandes Usagers sur notre espace GRU contre 1 390 en 2019.

C'est dans cet esprit d'amélioration de la relation avec les usagers, qu'a été pensé le nouveau site internet du Département :

un nouveau design, une nouvelle interface de relation-usager, une meilleure lecture du fonctionnement de la collectivité, un lien renforcé vers nos réseaux sociaux...

L'année 2020 aura connu **une fréquentation en nette hausse de notre site internet. En effet, nous enregistrons en 2020 128 527 visiteurs uniques, soit une augmentation de presque de 10 % de consultations.**

En outre, l'espace « Mes services en ligne » s'étoffe au fil du temps pour faciliter les démarches des usagers. Ces fonctionnalités numériques viennent enrichir notre accueil et notre qualité de service rendu, tout en améliorant et simplifiant nos pratiques.

En 2020, le service en ligne « Candidater au Département » porté par la campagne de communication « Demain, je serai... » a été le téléservice le plus consulté avec 6 421 consultations et 514 candidatures déposées.





Bienvenue à Phil La Marmotte !

Communication - Evènementiel

L'année 2020 aura également vu la naissance de la nouvelle mascotte du Département des Hautes-Pyrénées, j'ai nommé Phil La Marmotte.

Festival Ecran jeunesse, Salon de l'Agriculture à Tarbes, match de Basket ou encore Derby de rugby, Phil est devenu un acteur incontournable des plus beaux évènements des Hautes-Pyrénées. Grand amateur de sport et d'évènements festifs,

Phil ne manque pas une occasion de venir célébrer les Hautes-Pyrénées, dans la joie et la bonne humeur qui le caractérise.

N'hésitez pas à venir le saluer et prendre une photo à ses côtés, Phil adore prendre la pause.

Il est même devenu une vraie star des réseaux sociaux.

De Facebook à Instagram en passant par TikTok, les aventures de Phil font le plaisir des plus petits, comme des plus grands !

Garantir les équilibres de la collectivité

Ressources humaines

Au 31 décembre 2020, le Département comptait 1 760 agents dont 1 410 agents permanents (89.93 % d'agents titulaires) ; 86 agents non permanents, 4 apprentis et 260 assistants familiaux.

L'âge moyen des agents est de :
47.17 ans
(hors Assistantes familiales)
47.91 ans
(Assistantes familiales incluses)

Travailleurs handicapés :
148 agents
(dont 7 Assistantes familiales),
soit : 7 %
(Assistantes familiales incluses)

Budget 2020 et Ressources Humaines
Les charges de personnel s'élevaient en 2020 à 66 751 817 € soit **23.49 % des dépenses de fonctionnement du Département.**

Masse salariale :
62 421 676 € (hors AF) ;
12 747 540 € de paye pour les assistants familiaux réalisé en 2020
Salaire annuel net moyen :
23 512.82 €.

CHIFFRES CLÉS :

1 268
agents stagiaires ou titulaires ;

228
agents non titulaires dont 86 agents non permanents (dont 34 Déneigeurs Volontaires) ;

4
apprentis ;

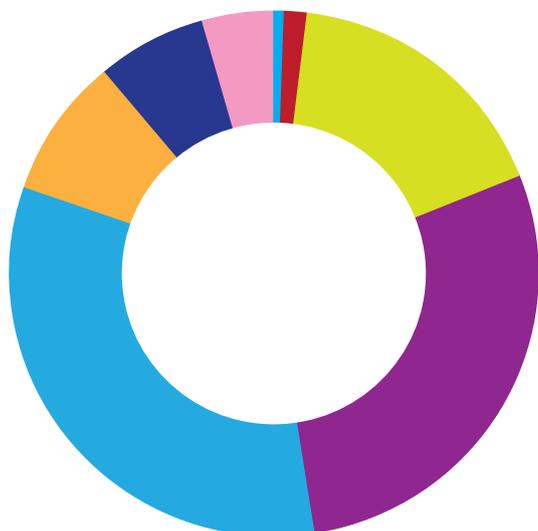
260
assistants familiaux ;

9.73 %
des agents exercent leur activité à temps partiel ;

90.27 %
à temps plein.

EFFECTIF PERMANENT

■ Cabinet, Collaborateurs groupe	9
■ DGS, Direction Assemblées, Communication	20
■ D.E.B.	240
■ D.R.T.	403
■ D.S.D.	460
■ D.R.A.G.	123
■ D.D.L.	94
■ Autre	61



Finances - Ratios légaux

Le Département poursuit sa nécessaire gestion rigoureuse des moyens de fonctionnement, mais sans remise en cause de la qualité du service rendu. Cela, afin de garantir l'autofinancement nécessaire au maintien d'un niveau d'investissement élevé, au service du développement du territoire.

Pour mener à bien ses missions, le Département s'appuie sur ses services supports. La Direction Générale Adjointe des Ressources et de l'Administration générale est chargée de mettre à disposition des différents services et agents de la collectivité, les moyens en ressources humaines, informatiques et logistiques.

Garantir les grands équilibres, mettre en œuvre une gestion maîtrisée du budget, accompagner la collectivité d'un point de vue légal et dans le respect des procédures publiques, manager les ressources humaines notamment au travers d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou déployer la stratégie informatique sont autant

de missions développées au quotidien par les agents de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale.

Les indicateurs financiers du rapport d'activité sont la traduction en chiffres d'une réalité opérationnelle au service du territoire départemental.

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (montant total CA)

	CA 2019	CA 2020
Dont	392 727 974	384 977 207
Solidarité	195 868 603	191 854 924
Routes et infrastructures	51 075 295	52 248 095
<i>Dont routes et infrastructures (investissement)</i>	22 825 373	24 200 646
Aménagement rural et développement local	24 231 988	14 037 936
<i>Dont aménagement rural (investissement)</i>	12 376 226	9 809 567
Enseignement	13 880 875	14 130 844
<i>Dont collèges et bâtiments (investissement)</i>	3 574 932	3 244 888
Sécurité et incendie	11 439 324	11 766 299
Transports	750 950	839 642
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	7 473 508	7 789 819

Informations financières

	Valeurs 2019	Valeurs 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 268 €/hab	1 244 €/hab
Produit des impositions directes / population	448 €/hab	454 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 474 €/hab	1 451 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	147 €/hab	145 €/hab
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / population	705 €/hab	701 €/hab
Dotations globales de fonctionnement / population	220 €/hab	221 €/hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24,09 %	24,38 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,72	0,70
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,20 %	89,85 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10 %	10 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	47,80 %	48,31 %

L'annuaire des services

Pour joindre directement votre interlocuteur

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés

par mail : prenom.nom@ha-py.fr

Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :
Olivier GUYONNEAU (78 53)

Direction Générale des Services

Directrice Générale des Services :
Chantal BAYET (78 60)

Directrice des Assemblées :
Anne-Marie FONTAN (78 61)

Directeur de la Communication :
Baptiste MAUREL (78 73)

Direction générale adjointe Ressources et Administration Générale

Directeur Général Adjoint :
Pascal SAUREL (77 55)

Directeur des Ressources
Humaines :
Xavier COURAGE (76 66)

Directeur de l'Administration et
des Finances :
Jean MUR (77 53)

Directrice des Systèmes
d'Information et du Numérique :
Martine DOMEQ-CABANNE (77 66)

Direction générale adjointe Routes et Transports

Directeur Général Adjoint :
Franck BOUCHAUD (72 32)

Direction générale adjointe Education et Bâtiments

Directrice Générale Adjointe :
Rozenn GUYOT (72 71)

Directrice de l'Education :
Marie-Bernard CLAVERIE
(72 72)

Directeur des Bâtiments :
Christian LAUTRE (72 71)

Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :
Nathalie ASSIBAT (78 08)

Directrice des Territoires :
Gaëlle VERGEZ (78 08)

Directrice Enfance Famille :
Marie-Françoise ANDURAND
(73 63)

Directrice Insertion Logement :
intérim effectué par
Insertion : Gaëlle VERGEZ (78 08)
Logement : Nathalie PERIN (51 34)

Directeur Autonomie :
Frédéric BOUSQUET (78 06)

Directrice Appui aux Solidarités
Anne BRUNET (73 75)

Direction générale adjointe Développement Local

Directeur Général Adjoint :
Sébastien PIVIDAL (77 85)

Directrice de l'Action Culturelle
et de la Médiathèque :
Dominique DESCLAUX (75 60)

Directrice de l'Attractivité et des
Solidarités territoriales :
Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et
Patrimoines :
François GIUSTINIANI (76 21)

Organismes associés

Agence Départementale
d'Accompagnement des
Collectivités :
Daniel TULSA (71 01)

Initiative Pyrénées :
Franck MIGAN (79 65)

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement :
Vincent DEDIEU (71 45)

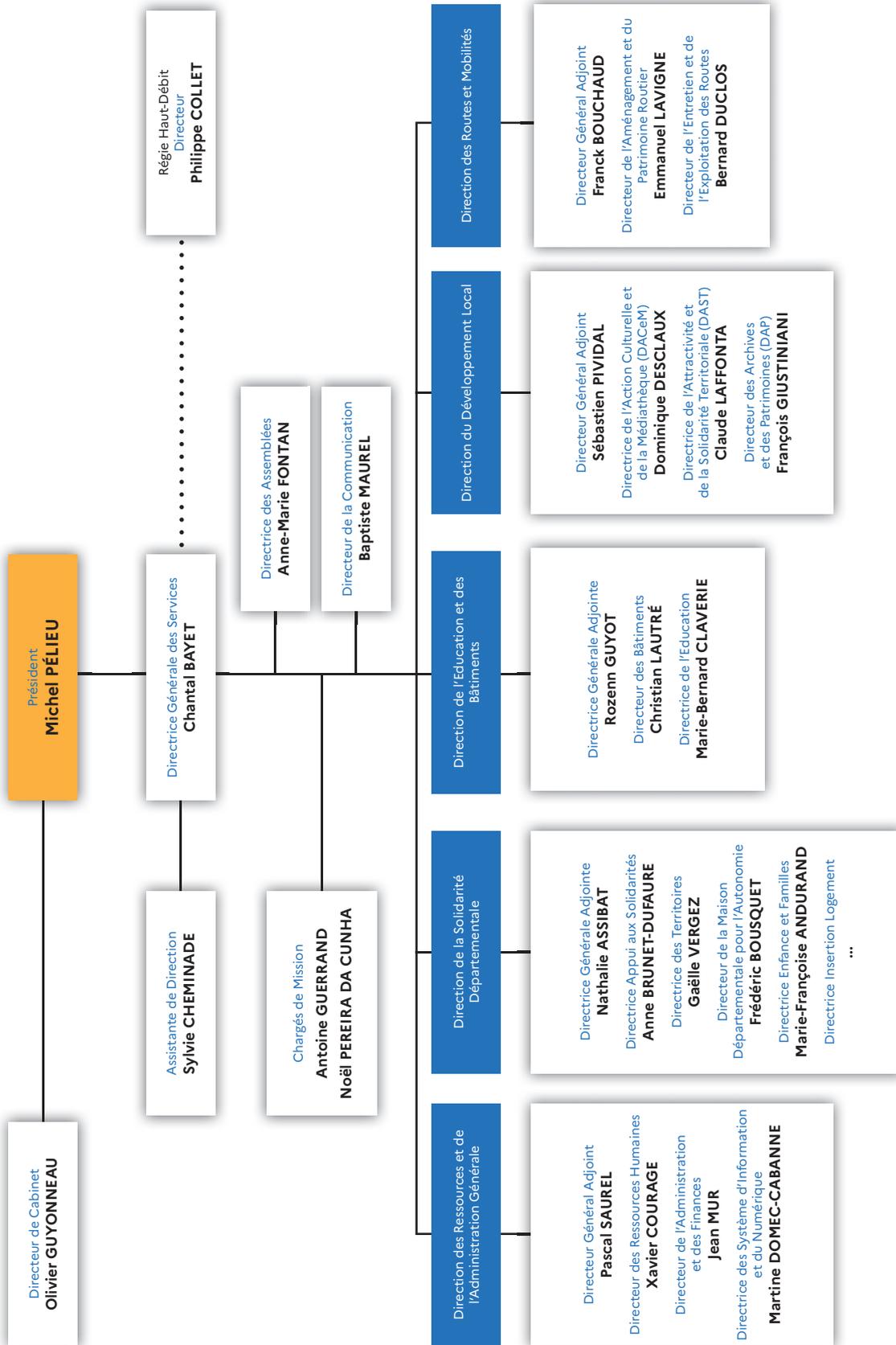
Hautes-Pyrénées Haut-Débit :
Philippe COLLET (77 17)

Hautes-Pyrénées Sport Nature :
Pierre DESMALES
(05 62 41 81 48)

Hautes-Pyrénées Tourisme
Environnement :
Isabelle PÉLIEU (70 65)

Office Départemental des Sports :
Marc BRUNING (78 14)

Syndicat Mixte du Pic du Midi :
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE
(05 62 91 98 58)



... • • • Lien fonctionnel

Les services départementaux

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 62 56 78 65
hautespyrenees.fr
facebook.com/departementhautespyrenees

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

Agglomération tarbaise

5 rue Gaston Dreyt
65000 TARBES
05 62 56 73 02
mds.gastondreyt@ha-py.fr

site les Bigerrions :
05 31 74 36 80
mds.lesbigerrions@ha-py.fr

site St Exupéry :
05 31 74 36 50
mds.saintexupery@ha-py.fr

site Gaston Dreyt :
05 62 56 73 02
mds.gastondreyt@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Bagnères-de-Bigorre
1 rue du Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 36 20
mds.hautadour@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Lourdes
19 boulevard Roger Cazenave
65100 LOURDES
05 31 74 36 60
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Pays des Gaves & Haut-Adour

Site d'Argelès-Gazost
1 chemin de l'herbe
65400 ARGELES-GAZOST
05 31 74 37 10

Coteaux Lannemezan - Neste Barousse

325 rue Thiers
65300 LANNEMEZAN
05 31 74 35 10
mds.clnb@ha-py.fr

Val d'Adour

445 avenue Jacques Fourcade
65500 VIC-EN-BIGORRE
05 31 74 35 90
mds.valdadour@ha-py.fr

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 42

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 50
mdph65.fr

CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

Vaccinations
Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 83

LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi

Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 62 95 62 00
agence.bagneres@ha-py.fr

Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac
65330 GALAN
05 62 49 15 05 / 05 31 74 38 90
agence.galan@ha-py.fr

Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun
65240 ARREAU
05 62 40 75 00 / 05 31 74 38 60
agence.arreau@ha-py.fr

Pays des Gaves

Route de Sarsan
65107 LOURDES
05 31 74 38 50
agence.lourdes@ha-py.fr

Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu
65700 MAUBOURGUET
05 62 31 74 38 80
agence.maubourguet@ha-py.fr

TRANSPORTS

Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 10 / 72 93
laetitia.missonnier@ha-py.fr

INFOROUTE

0825 825 065
inforoute.ha-py.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

5 rue des Ursulines
65000 TARBES
05 62 56 76 19
archives@ha-py.fr
www.archivesenligne65.fr

ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON
05 31 74 39 50
abbaye-escaladieu.com

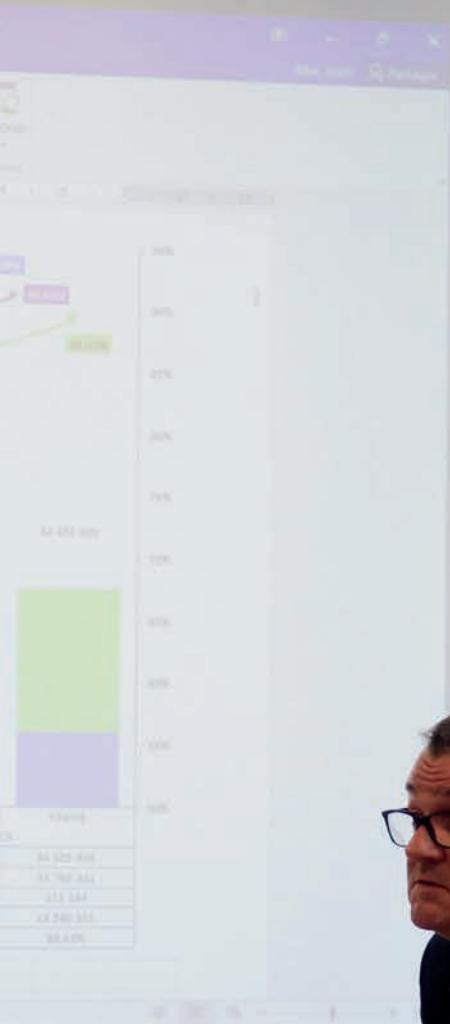
ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN
05 62 96 65 67
05 62 96 54 51
contact.ha-py.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy
65000 TARBES
05 62 56 75 65
hapybiblio.fr

RAPPORT FINANCIER



I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

I.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble

II.2. Les dépenses

II.2.1. Section de fonctionnement

II.2.2. Section d'investissement

II.3. Les recettes

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. Les ratios légaux

III.2. Les principaux coûts pondérés

III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité

III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation

III.2.3. Les dépenses liées aux routes

IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre

IV.1.1. Extinction de la dette au 31/12/2020

IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

IV.1.3. Répartition de l'encours par type de risque

IV.1.4. Classification Gissler du risque

IV.2. Dette garantie

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2020

IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire

IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'année 2020 aura été marquée irrémédiablement par la crise sanitaire. Notre Département a dû s'adapter en termes organisationnels afin d'assurer la continuité des services et afin de demeurer présent auprès des administrés. Également, sur un plan purement budgétaire, il a dû faire face à des dépenses imprévues, conséquences directes de la crise (principalement achat de matériel de protection et augmentation du RSA).

En termes d'investissements sur le territoire, certains chantiers ont été ralentis en raison des contraintes strictes imposées lors du 1^{er} confinement, et certains n'ont pas pu du tout être engagés, malgré un effort uni de tous les services du Département dédiés à la réalisation de travaux et des entreprises impliquées. A noter que le niveau d'investissement en 2020 est tout de même supérieur à l'année 2018.

I.2. LE RESTE À CHARGE SUR LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

La vocation première du Département reste le social.

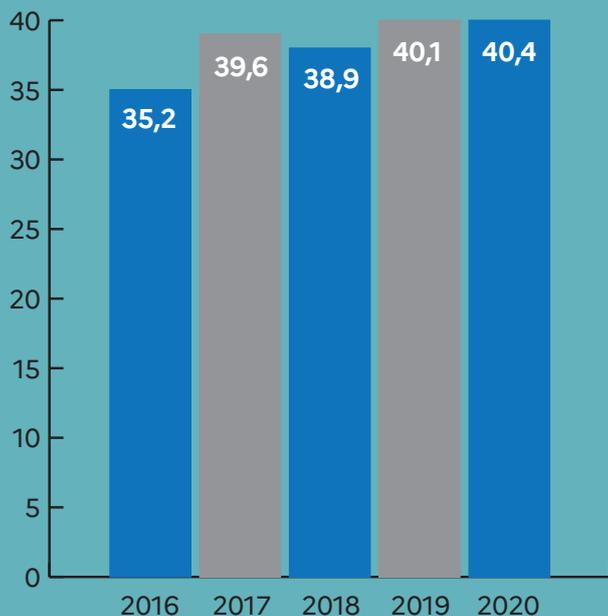
Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de personnel, et fait apparaître un reste à charge (RAC) pour le Département.

Dépenses Réelles APA, PCH, RSA	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
APA	43 244 410 €	47 711 247 €	49 967 094 €	51 567 877 €	46 536 767 €
PCH	7 641 467 €	8 229 872 €	8 250 836 €	8 476 74w5 €	9 047 127 €
RMI	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RSA	30 401 743 €	30 944 988 €	31 385 769 €	32 318 088 €	35 694 302 €
Total des AIS	81 287 620 €	86 886 107 €	89 603 699 €	92 362 710 €	91 278 196 €
Compensations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Comp. RMI-RSA TICPE	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €
Dotation CNSA (APA)	14 295 589 €	15 297 979 €	18 180 725 €	18 151 278 €	14 985 406 €
Dotation CNSA (PCH)	2 130 285 €	2 271 226 €	2 374 727 €	2 344 603 €	2 339 167 €
FMDI	1 363 577 €	1 368 378 €	1 414 335 €	1 332 237 €	1 383 029 €
Fonds AIS (DCP)	6 509 419 €	6 683 832 €	6 817 808 €	7 194 453 €	7 082 748 €
Péréquation sup. AIS (fds solid)	4 644 949 €	4 509 241 €	4 833 270 €	5 846 636 €	8 229 604 €
Fonds de stabilisation	0 €	0 €	0 €	984 879 €	0 €
Total Compensations	46 070 847 €	47 257 684 €	50 747 893 €	52 981 114 €	51 146 982 €
Reste à charge Département	35 216 773 €	39 628 423 €	38 855 806 €	39 381 596 €	40 131 214 €
Taux de reste à charge	43 %	46 %	43 %	43 %	44 %
Taux de couverture	57 %	54 %	57 %	57 %	56 %

Malgré la mise en œuvre de nouveaux dispositifs permettant de mieux compenser les charges liées aux AIS, le RAC n'a cessé de progresser de 2015 à 2020. On note cependant un léger infléchissement en 2018 (augmentation de la péréquation DMTO) et en 2020 (grâce au fonds de stabilisation, dispositif supplémentaire de compensation AIS).

RESTE A CHARGE DÉPARTEMENT

(en M€)



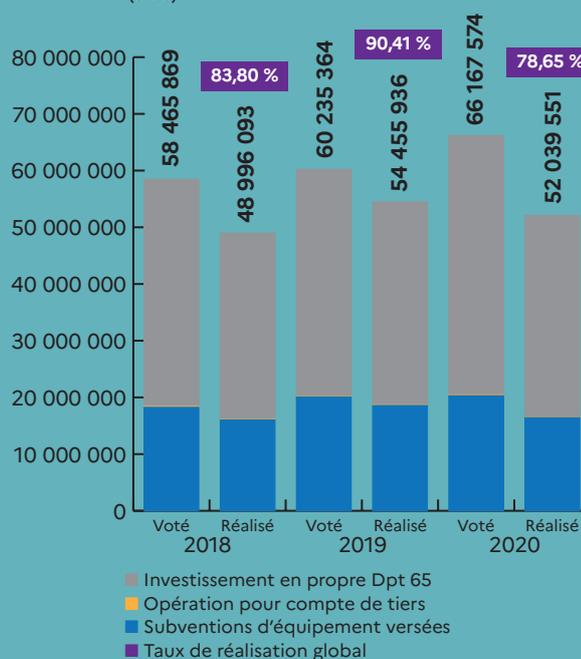
I.3. LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE PAR L'INVESTISSEMENT

A l'inverse d'une majorité de Départements qui réduisent fortement leurs dépenses d'investissement, les Hautes-Pyrénées continuent depuis plusieurs exercices de soutenir l'économie départementale par l'investissement, malgré une situation financière contrainte. Cet effort est essentiel pour le territoire.

L'exécution sur 2020 connaît un infléchissement, néanmoins contenu, en raison de la crise sanitaire qui a freiné la mise en route de certains travaux.

COMPARAISON ENTRE LE VOTÉ ET LE RÉALISÉ

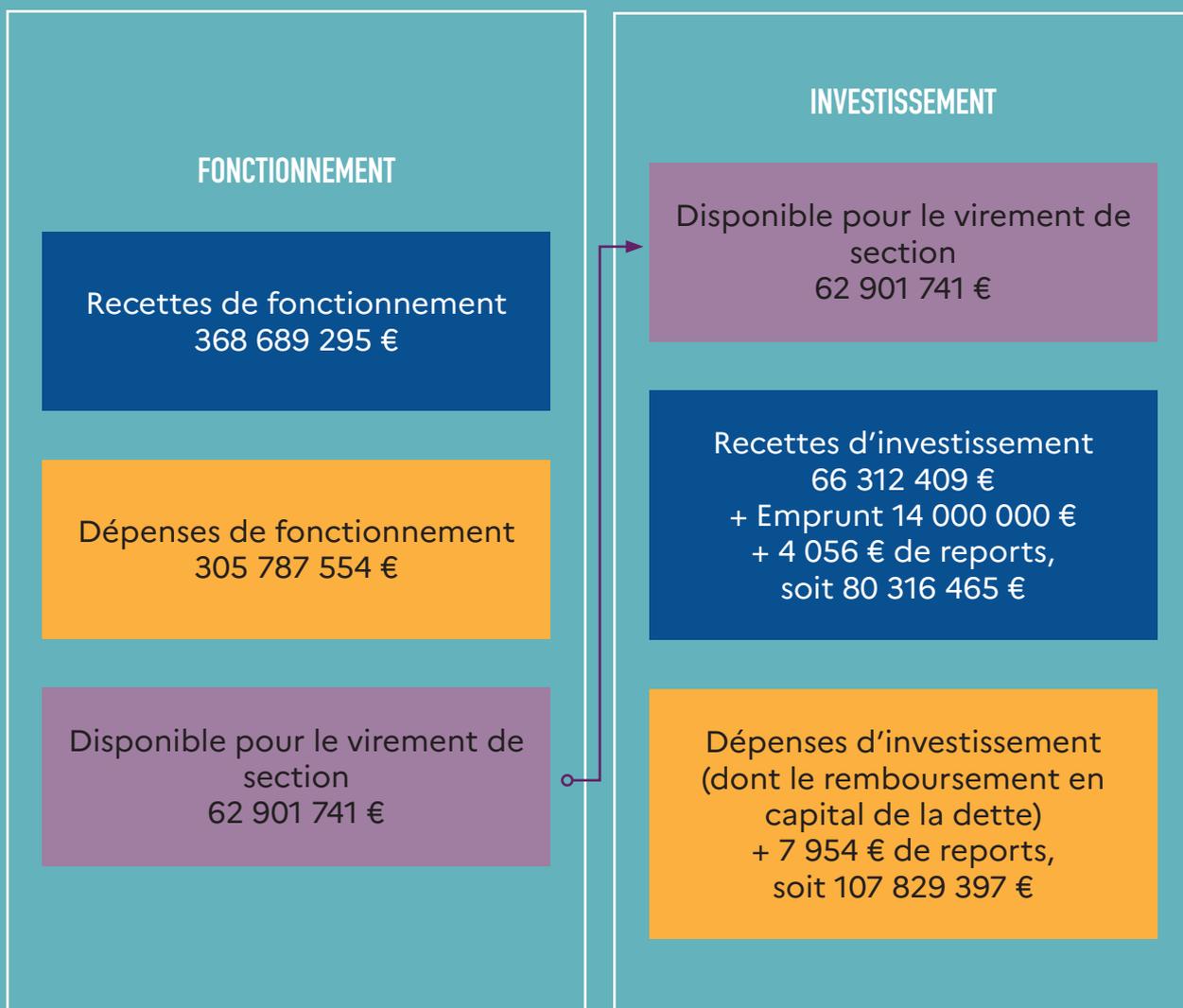
(en €)



	2018		2019		2020	
	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé
TOTAL	58 485 869 €	48 996 093 €	60 235 364 €	54 465 936 €	66 167 574 €	52 089 551 €
Investissement en propre Dpt 65	40 050 634 €	32 792 944 €	39 990 029 €	35 764 441 €	45 707 779 €	35 531 709 €
Opération pour compte de tiers	158 187 €	114 418 €	132 208 €	111 144 €	148 171 €	58 311 €
Subventions d'équipement versées	18 257 048 €	16 088 731 €	20 113 127 €	18 580 352 €	20 311 624 €	16 449 531 €
Taux de réalisation investissement propre		81,88 %		89,43 %		77,74 %
Taux de réalisation subventions		88,12 %		92,38 %		80,99 %
Taux de réalisation global		83,80 %		90,41 %		78,65 %

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. VUE D'ENSEMBLE



Résultat 2020 = Recettes - Dépenses = 35 388 810 €

II.2. LES DÉPENSES

* Un emprunt revolving est un outil à la fois de financement, mais aussi de gestion de trésorerie. Il nous permet, selon nos besoins, de procéder à des remboursements temporaires, en période de trésorerie élevée, générant ainsi des économies de fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES CA 2020

(en M€ - hors revolving*)



II.2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 284,2 M€ au CA 2020.

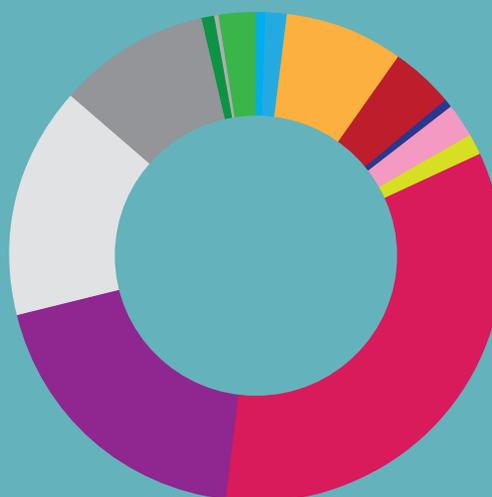
TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR ANNÉE

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	Taux de réalisation (%)
2012	270	261,7	97 %
2013	276,5	267,4	97 %
2014	287	275,9	96 %
2015	289,3	280,6	97 %
2016	302,3	284,2	94 %
2017	298,0	286,5	96 %
2018	301,9	286,1	95 %
2019	296,6	288,8	97 %
2020	302,3	284,2	94 %

Le taux de réalisation global pour 2020, en fonctionnement, se situe à 94 %, soit légèrement en-dessous des exercices précédents.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Autres impôts et taxes	2 127 669	0,7 %
Opérations financières	3 220 934	1 %
Services généraux	22 027 663	8 %
Sécurité	11 396 891	4 %
Prévention médico sociale	3 701 784	1 %
Enseignement	10 320 395	4 %
Culture, Vie sociale, Loisirs	6 264 455	2 %
Action sociale (hors RMI)	93 232 324	33 %
Personnes dépendantes (APA)	52 451 323	18 %
RSA	42 042 737	15 %
Réseaux et infrastructures	27 207 807	10 %
Aménagement et environnement	2 532 893	1 %
Transports	839 642	0,3 %
Développement	6 471 042	2 %



II.2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 95,1 M€, hors emprunts revolving au CA 2020.

TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	
2012	110,8	83,3	75 %
2013	98,5	78,1	79 %
2014	118,5	107,2	90 %
2015	99,6	90,5	91 %
2016	93,8	81,3	87 %
2017	101,9	92	90 %
2018	102,1	92,6	91 %
2019	101,5	95,6	94 %
2020	109,4	95,1	87 %

Le taux de réalisation global pour 2020, en investissement, se situe à 87 %, soit en-dessous des exercices précédents, eu égard à l'impact de la crise sanitaire sur nos capacités de réalisation.

II.3. LES RECETTES

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

DMTO : Droits de mutation à titre onéreux

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TICPE (ancienne TIPP) : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

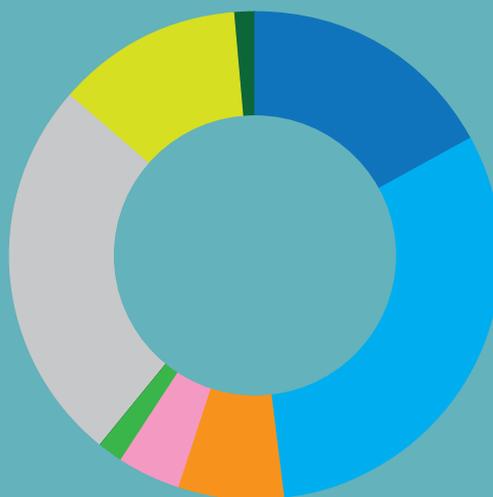
TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

En termes de fiscalité directe locale, le Département a perçu, pour la dernière année, la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les anciennes taxes directes (propriétés non bâties, taxe d'habitation et taxe professionnelle) ont été remplacées par un panier de nouvelles ressources, sur lesquelles le Département n'a aucun pouvoir de taux. On remarque donc la très faible proportion de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur nos recettes totales, qui ne représente plus que 19% du volume global.

A partir de 2021, le Département percevra une fraction de TVA en remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

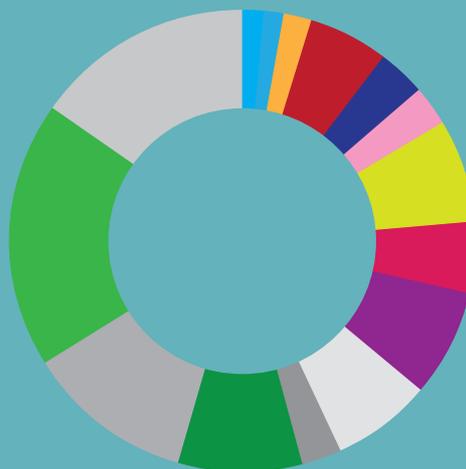
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

■ Développement	1 156 961	1 %
■ Dettes et opérations financières	16 058 328	17 %
■ Déficit d'investissement	29 443 565	31 %
■ Services généraux	6 561 156	7 %
■ Enseignement	3 810 449	4 %
■ Culture, Vie sociale, Loisirs	1 525 364	2 %
■ Prévention médico-sociale	5 733	0 %
■ Réseaux et infrastructures	24 200 646	26 %
■ Aménagement et environnement	1 156 961	1 %



RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

■ FCTVA	6 261 537	2 %
■ Autre fiscalité	6 135 430	1 %
■ FNGIR	7 683 763	2 %
■ Péréquation (DMTO, CVAE, AIS)	23 203 208	6 %
■ Emprunt	14 000 000	3 %
■ IFER et CVAE	11 340 609	3 %
■ DMTO	29 531 885	7 %
■ TICPE	20 447 294	5 %
■ Reprise du résultat antérieur de fonctionnement	30 462 795	7 %
■ Neutralisation du déficit d'investissement	29 456 216	7 %
■ Autres recettes (routes, culture...)	10 829 618	3 %
■ Recettes sociales	36 461 821	9 %
■ TSCA	47 634 072	11 %
■ Taxe sur le foncier bâti	76 958 252	19 %
■ Dotations	62 272 266	15 %



III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. LES RATIOS LÉGAUX

	Informations financières	Valeurs 2019	Valeurs 2020
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 268 €/hab	1 244 €/hab
2	Produit des impositions directes / population	448 €/hab	454 €/hab
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 474 €/hab	1 451 €/hab
4	Dépenses d'équipement brut / population	147 €/hab	145 €/hab
5	Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / population	705 €/hab	701 €/hab
6	Dotations globales de fonctionnement / population	220 €/hab	221 €/hab
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24,09 %	24,38 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,72	0,70
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,2 %	89,85 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10 %	10 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	47,8 %	48,31 %

II.2. LES PRINCIPAUX COÛTS PONDÉRÉS

III.2.1. LES DÉPENSES LIÉES À LA SOLIDARITÉ

Les allocations sociales représentent en moyenne pour l'année 2020 :

- Pour l'APA à domicile, en moyenne 4 798 € par bénéficiaire ;
- Pour le RSA, soit 5 982 € par foyer.

1 journée de dépenses sociales pour le budget du Département représente, hors masse salariale :

- Aide aux personnes âgées (mise en place du paiement différentiel au 01/10/2019) : 158 910 € (dont APA 125 634 €) ;
- Aide aux personnes handicapées : 96 649 € ;
- Aide sociale à l'enfance : 79 337 €.

III.2.2. LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉDUCATION

- Le budget moyen consacré à 1 élève a été de 642 € en 2020

III.2.3. LES DÉPENSES LIÉES AUX ROUTES

- 11 155 € par km de route

IV. ÉTAT DE LA DETTE

IV.1. DETTE PROPRE

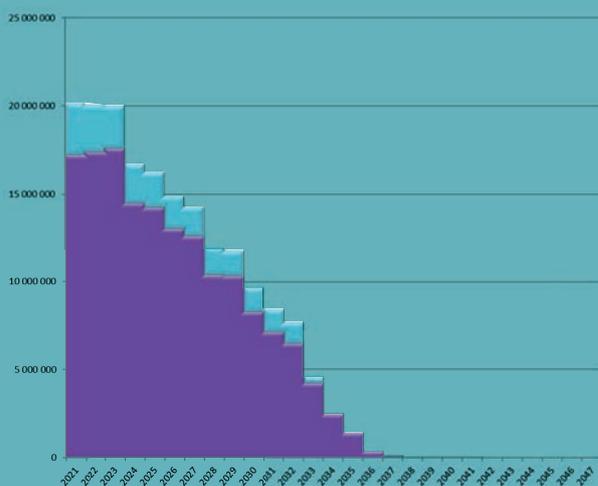
Le montant total de l'encours est de 158,2 M€. La dette du Département, hors PPP (28,7 M€) et hors emprunt Pyrenia (0,17 M€), est constituée de 35 emprunts, pour un montant de capital restant dû au 1er janvier 2021 de 129,3 M€.

A ce jour, le taux moyen de notre encours est de 1,92 % et sa durée de vie moyenne est courte : 5 ans et 6 mois. Il est composé de 82 % de taux fixes et de 18 % de taux variables. Selon la charte Gissler, 100% de notre encours est classé en 1A : notre dette est totalement sécurisée.

IV.1.1. EXTINCTION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette existante (sans le futur emprunt 2021).

EXTINCTION DES ANNUITÉS DE LA DETTE AU 31/12/2020



■ Intérêts
■ Capital amorti

La forte baisse de remboursement en capital entre 2023 et 2024 s'explique par la fin d'un emprunt de la Société Générale de 34 M€ qui représente près de 3,2 M€ de remboursement de capital annuel.

IV.1.2. RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

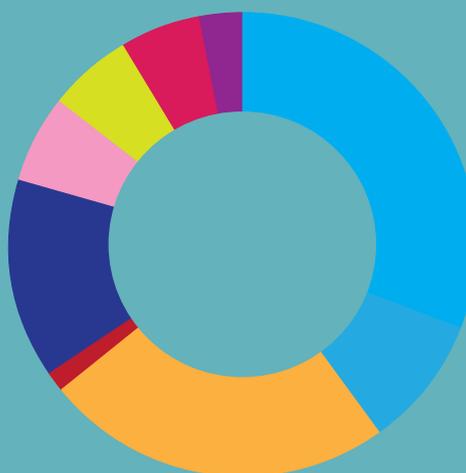
L'emprunt 2020 de 14 M€ a été contracté auprès de trois établissements bancaires, lors de la 1^{ère} période de confinement :

- 10 M€ sur 15 ans à taux fixe 0,96 % auprès du Crédit Agricole
- 2 M€ sur 15 ans à taux fixe 1,16 % auprès de la Banque Postale
- 2 M€ sur 15 ans à taux fixe 1,19 % auprès du Crédit Mutuel

La Société Générale conserve toujours sa première place dans notre encours, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au PPP routier.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

■ Société Générale	49 138 172	31 %
■ Crédit Foncier	14 200 000	9 %
■ Caisse Française de Financement local	38 372 770	24 %
■ Crédit mutuel	2 000 000	1 %
■ Crédit Agricole	22 352 570	14 %
■ Caisse d'Épargne	9 509 290	6 %
■ Crédit Coopératif	9 066 667	5 %
■ Caisse des Dépôts et Consignation	9 024 960	5 %
■ Banque Populaire	4 500 000	2 %

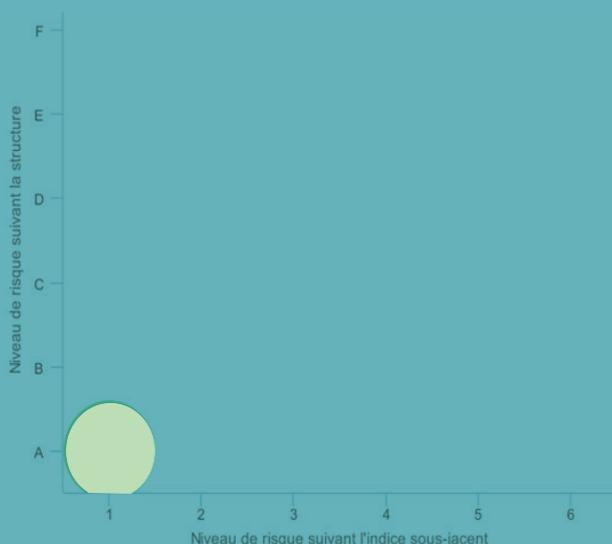


IV.1.3. RÉPARTITION DE L'ENCOURS EN FONCTION DU TYPE DE RISQUE

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixe 82 %.

ENCOURS APRÈS COUVERTURE

■ Taux variable 18 %
■ Taux fixe 82 %



IV.1.4. CLASSIFICATION GISSLER DU RISQUE

La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1, c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.

IV.2. DETTE GARANTIE

A la fin de l'exercice 2020, l'encours de dette garantie est de 266,5 M€.

IV.2.1. ETAT DES GARANTIES ACCORDÉES EN 2020

Domaine	Nombre d'emprunts	Nombre de lignes	Part garantie en 2020
Logement social	12	36	9,8 M€
Autres (Sanitaire et social et Maisons de retraite)	3	3	5,4 M€
Totaux	15	39	15,2 M€

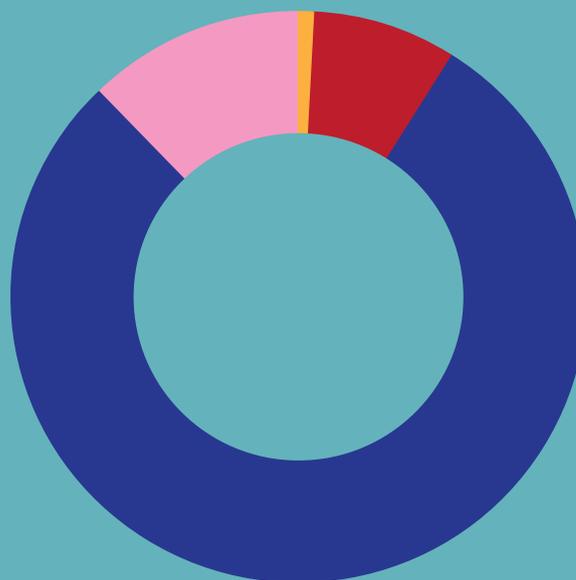
En 2020, les garanties accordées ont été moins nombreuses qu'en 2019, et elles ont porté sur un montant moins important. En effet, en 2019, le Département avait accordé sa garantie pour 20 dossiers, correspondant à 62 lignes, pour une part d'encours garantie de 19 M€. Ce n'est en soi pas une bonne nouvelle puisque cela traduit une baisse de l'investissement dans le logement social. Cette tendance est liée non seulement à la crise sanitaire, mais aussi à la politique financière de l'Etat vis-à-vis des organismes publics de logement social depuis 3 ans, laquelle réduit notamment les marges d'investissement de notre OPH. Heureusement, la signature de 2 opérations de rénovation urbaine avec l'ANRU sur Bel Air à Tarbes et l'Ophite à Lourdes pour un montant total d'investissement de 80 M€ va permettre de ré inverser cette tendance au bénéfice des publics accueillis dans ces logements et de l'économie locale générée par ces travaux. Comme rappelé précédemment, nous participerons significativement au financement de ces travaux, à hauteur de 6,3 M€.

IV.2.2. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé le plus de garanties d'emprunt. Il représente plus du trois quarts de nos garanties.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE GARANTIE PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Autre Personnes Publiques	1 %
Stations de ski	8 %
Logement social	79 %
Sanitaire et social / Maison de retraite	6 %



IV.2.3. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR BÉNÉFICIAIRE

Avec les décisions prises concernant la fermeture administrative des remontées mécaniques, une vigilance particulière est à observer pour le suivi de la dette garantie des stations de ski. Car en cas de difficulté systémique, l'annuité garantie est de 2,7 M€ pour ce secteur. Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 3 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, la SEMI de Tarbes, le groupe SCAPA, le SIVAL l'association Notre Dame des Douleurs (située à Bagnères-de-Bigorre), la Maison de retraite Curie Sombres de Rabastens-de-Bigorre et l'EPAS 65 (issu de la fusion entre l'ESAT du Plateau de la Demi-Lune et le CEDETPH de Castelnaud-Rivière-Basse).

ÉTAT DE LA DETTE GARANTIE PAR BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2020

Bénéficiaire	Encours au 31/12/2020	Annuité
Communauté de Communes des Baronnies	71 337	20 445
Commune de La Barthe de Neste	13 303	14 054
Commune de Trie-sur-Baïse	801 346	91 473
Syndicat des Thermes de Barèges	867 695	61 639
Syndicat thermal de la Haute Vallée du Louron	481 250	26 114
Autres Personnes Publiques	2 234 931	213 725
Commune d'Aragnouet	688 274	189 119
Commune de Gavarnie-Gèdre	63 785	3 678
Régie de Luz	718 213	288 691
Régie des Sports de Cauterets	398 357	473 053
Régie du Tourmalet	1 468 905	371 747
SEMAP de Peyragudes	631 911	227 598
SIVAL Syndicat intercommunal du Val Louron	4 710 301	185 907
SIVU Aure 2000	1 980 746	322 402
SIVU Tourmalet	10 021 771	638 050
Stations de Ski	20 682 264	2 700 243
Axentia	2 512 524	79 670
CARITAS (à compter de 2021 = 226 637€)	0	0
OPH 65	124 726 609	6 905 400
Promologis	71 034 431	8 240 101
SA HLM Erilia	1 588 821	12 853
SEMI Tarbes	9 442 187	685 075
Sté HLM Emmaüs	0	0
Sté HLM ICF Atlantique	1 107 643	46 762
Logement Social	210 412 215	15 969 861
ADAPEI	626 499	210 993
ADMR	16 247	8 230
ANRAS	186 656	32 623
Association Don Bosco Albert Peyriguère	0	0
Association Paralysés France	1 690 235	136 940
Association Père le Bideau (Maison d'Enfants St Joseph)	795 485	48 602
Association St Raphaël ESAVS de Madiran	854 167	72 335
CAMSP	240 000	3 124
Centre de Réadaptation d'Astugue	133 299	49 408
Centre Hospitalier de Bagnères	0	0
Centre Hospitalier de Bigorre (Tarbes)	2 428 535	139 369
Centre Hospitalier de Lannemezan	2 189 161	216 704
CILUMD	0	0
EPAS 65 (ESAT Plateau La Demi Lune - CEDETPH Castelnau RB)	3 034 507	133 498
IME Jean-Marie Larrieu	285 961	46 295
Maison d'Enfants Diététique et Thermale (Soleil et Bigorre)	1 090 062	102 550
Sanitaire et Social	13 570 815	1 200 672
Association Accueil du Frère Jean	1 564 115	80 534
Association Notre Dame des Douleurs	4 375 356	396 996
Groupe SCAPA (St Lt de Neste, Las Arribas, Le Jonquère, Horgues)	6 613 537	299 080
Maison de Retraite de Maubourguet	2 727 005	147 783
Maison de Retraite de Rabastens - CURIE SEMBRES	3 182 333	253 865
Maison de Retraite de Vieuzac Argelès - EHPAD CANARIE	1 124 304	207 721
Maisons de Retraite	19 586 650	1 385 978
Calendreta	0	3 859
Autres Personnes Privées	0	3 859

Remerciements

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



Crédits

Directrice de la publication : Chantal BAYET - **Directeur de la communication** : Baptiste MAUREL - **Chef de projet** : Michel AUSINA - **Rédaction** : Michel AUSINA, Séverine BRISE - Services du Département - **Relecture** : Sylvie DEVERT, Natacha CARDESSE - **Rapport Financier** : Anne-Laure TREUIL, Alexandre CASSAGNE, Jean MUR, Pascal SAUREL - **Relecture** : Séverine BRISE, Sylvie CHEMINADE, Antoine GUERRAND, Noël PEREIRA DA CUNHA - **Création graphique et mise en page** : Direction de la communication du Département des Hautes-Pyrénées - **Crédits photos** : ADF, Laurent GAITS, Pierre MEYER/AE MEDIAS, Laurent PEYRE, Alain BOUCHARD, Mickaël LOUIT, A.S.O./Pauline BALLETT, Shutterstock, stocklib - **Impression** : Conseil Imprime Group.

Impression Mai 2021



Tous les papiers se trient et se recyclent



Département des Hautes-Pyrénées

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr